

**CGGB**  
1921 / 2021

**100 ANS**

**Un siècle d'actions  
et de progrès  
au service des  
betteraviers français**





**CGGB**  
1921 / 2021

**100 ANS**

**Un siècle d'actions  
et de progrès  
au service des  
betteraviers français**

# Préface



© agriculture.gouv.fr

**E**n 1921, trois ans après la fin de la Grande Guerre, qui a laissé la France et l'Europe exsangues, l'agriculture de notre pays est profondément déstabilisée. Elle doit d'abord réparer les dégâts matériels et reconstruire les terres saccagées par plusieurs années d'âpres combats. Elle doit également faire face à une baisse de sa population active, liée aux pertes humaines, mais aussi au départ des ruraux vers la ville et ses industries pourvoyeuses d'emplois. Déjà, l'heure est à la transition, à la modernisation, et à l'entrée de notre agriculture dans le XX<sup>e</sup> siècle. C'est aussi l'année de la naissance de la Confédération générale des planteurs

de betteraves. Sous l'impulsion d'Aimé Monmirel, quelques syndicats betteraviers et syndicats agricoles à vocation générale fondent la CGB. Celle-ci regroupe rapidement d'autres syndicats betteraviers locaux en son sein et n'a, depuis, jamais cessé d'accompagner ses adhérents au fil des mutations opérées par la filière betteravière. C'était il y a 100 ans. Et si la question de la souveraineté agro-alimentaire de notre pays a traversé le XX<sup>e</sup> siècle, elle résonne tout particulièrement aujourd'hui alors que les années 2020 et 2021 sont marquées par la crise de la Covid qui a mis l'ensemble de notre chaîne agro-alimentaire à rude épreuve. Plus que jamais, la betterave sucrière est un

atout pour la souveraineté agro-alimentaire de la France. C'est le sens de mon action à la tête du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : permettre à notre pays de regagner en souveraineté. Pour cela, il nous faut réduire nos dépendances.

Nos dépendances aux importations, tout d'abord. En tant que premier producteur européen de sucre et deuxième producteur mondial de sucre de betterave, la France est forte de cette filière qui joue un rôle majeur au service de notre agriculture exportatrice. Il est donc indispensable de conserver et de renforcer cette production d'excellence sur notre territoire. C'est pour cela que je me suis battu à vos côtés pour trouver des solutions face à la jaunisse de la betterave.

Nos dépendances au changement climatique, qui impacte l'ensemble de nos cultures, notamment betteravières, ensuite. Cela nous impose de mieux protéger nos cultures, de toujours plus adapter nos pratiques culturelles aux aléas climatiques et crises sanitaires, mais aussi et surtout de replacer la science et la raison au cœur de nos politiques agricoles, que ce soit en matière de sélection variétale ou de gestion de l'eau. Nos dépendances au renouvellement des générations enfin. Les agriculteurs sont ces entrepreneurs du vivant qui nourrissent le peuple. Ils vivent de cette noble mission qui leur a été assignée au sortir de la

guerre et de cette passion nécessaire pour affronter la complexité du vivant. Car oui, le vivant, c'est complexe, et c'est ce à quoi les agriculteurs sont confrontés tous les jours. Il ne se dompte jamais. A peine s'appriivoise-t-il. Toujours, il se respecte. C'est en cela qu'il est absurde d'opposer agriculture et environnement. Les betteraviers le savent : les deux vont de pair. Les agriculteurs sont les premiers à agir pour protéger leur environnement. Les transitions agro-environnementales, tous y sont favorables et y concourent. Celles-ci sont d'autant plus rapides qu'elles sont créatrices de valeur. Si l'agriculture française se différencie des autres, c'est par sa qualité, qui doit être rémunérée comme telle.

Ces dépendances sont donc autant de défis pour faire entrer notre agriculture dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Je connais l'action que porte la Confédération Générale des planteurs de Betteraves pour œuvrer concrètement dans ce sens.

Pour ma part, je suis et continuerai d'être aux côtés de tous les agriculteurs français pour continuer à construire une agriculture française moins dépendante donc plus forte. Car il y n'a pas de pays fort sans agriculture forte.

### **Julien Denormandie**

Ministre de l'Agriculture  
et de l'Alimentation.

# Avant-propos



© Frédéric Marais

## La CGB, la force des planteurs

Il y a cent ans, les betteraviers créaient la CGB. Cent ans que notre syndicat rassemble tous les betteraviers français pour faire entendre leur voix. Cent ans que la CGB incarne l'idée qu'ensemble les planteurs sont plus forts pour porter une voix de progrès pour leur métier, leur culture et leur filière. Ce siècle d'actions syndicales a vu notre France betteravière se transformer profondément avec près de 150 000 betteraviers à sa création pour plus de 200 sucreries-distilleries. Nous sommes aujourd'hui 23 500 betteraviers qui approvisionnent 21 sucreries.

Cette concentration inéluctable de notre secteur a été réalisée dans un souci de performance et on ne peut que respecter l'héritage que nous ont laissé nos ancêtres : la France est le premier pays européen producteur de betteraves, de sucre et de bioéthanol de betterave. Notre pays possède également une filière semencière betterave d'excellence. Rappelons-nous aussi le rôle essentiel dans la crise covid de l'alcool de betterave dans la production de gel hydroalcoolique. Nos nombreuses batailles syndicales ont permis l'émergence d'une filière très structurée avec des

sucreries possédées aujourd'hui à 90 % par les planteurs pour aller chercher le partage de la valeur, une interprofession organisée autour de deux bras armés, que sont l'Institut Technique de la Betterave et Cultures Sucre. Mais au-delà de ce respect que l'on peut avoir pour nos « anciens » et leurs actions, nos enjeux présents rappellent l'importance d'un syndicalisme fort qui fédère, éclaire et porte la voix d'un secteur stratégique pour notre pays. Notre filière betteravière connaît actuellement une transformation sans précédent. Il nous faut dans ce contexte travailler intelligemment avec les dirigeants de nos groupes sucriers car nous avons tous le même objectif : garder notre betterave sucrière comme un fleuron de l'agriculture française, comme une source de revenu pour nos exploitations et cela tout en répondant aux exigences de souveraineté alimentaire de notre pays.

La CGB avec ses élus et ses équipes est plus que jamais tournée vers l'avenir, et c'est riche de son passé qu'elle relèvera les défis de demain. Cent ans c'est une longue histoire entre la CGB et ses planteurs, mais l'envie et l'énergie restent intactes de porter haut et fort les combats des betteraviers.

**Pierre Rayé,**  
Directeur Général

**Franck Sander,**  
Président

# Le Bureau CGB

Élu chaque année par le Conseil d'Administration,  
il comprend 13 betteraviers :



**Franck Sander**  
(Alsace)

Président de la CGB



**Guillaume Gandon**  
(Aisne)



**Alexandre Pelé**  
(Centre-Val de Loire)

Vice-présidents de la CGB



**Jean-Philippe Garnot**  
(Ile-de-France)  
Secrétaire général



**Dominique Fievez**  
(Somme)  
Trésorier



**Cyril Cogniard**  
(Ardennes)



**Patrick Dechaufour**  
(Calvados)



**Vincent Gobillard**  
(Marne)



**Reynald Fréger**  
(Seine-Maritime)



**Alexis Hache**  
(Oise)



**Alexandre Quillet**  
(Eure)



**Didier Renoux**  
(Yonne)



**Guillaume Wullens**  
(Nord)

# Préambule

## Plantons... le décor



1921 fut une année décisive pour les betteraviers bien sûr ! Mais pas seulement... Il s'est passé bien d'autres choses cette année-là dans les domaines artistique, culturel, politique ou scientifique. Certains de ces événements sont tombés dans l'oubli, d'autres sont inscrits dans les livres d'Histoire, mais, une chose est sûre, un siècle plus tard, la CGB est toujours là, et toujours bien active !

### **Cette année-là...**

A Paris, puis à Londres, on fixe le montant des dommages de guerre dus par l'Allemagne. Le corps du Soldat inconnu est inhumé sous l'Arc de Triomphe.

Adolf Hitler prend la tête du parti nazi. Accusés d'un double meurtre, les anarchistes états-uniens Sacco et Vanzetti sont condamnés à la chaise électrique. A Tulsa, Oklahoma, un lynchage de masse fait 300 morts parmi la population noire, crime qui restera impuni.

Un peu partout sur la planète, les peuples s'émancipent. La Mongolie déclare son indépendance après avoir chassé les Chinois, qui de leur côté fondent le Parti communiste. L'Afghanistan suit son exemple. Fin également de la guerre d'indépendance irlandaise, qui débouche sur la création de l'Etat libre d'Irlande (la future Eire).

L'Arménie cède une partie de ses terres à la Turquie. Turcs et Grecs se font la guerre, Juifs et Arabes s'affrontent en Palestine, les Berbères bataillent contre la puissance coloniale espagnole. Fin de la guerre russo-polonaise.

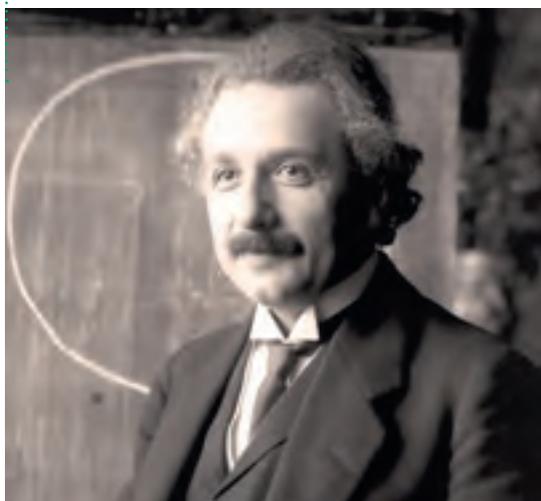
La famine fait 5 millions de morts en Russie, qui accepte l'aide alimentaire des Etats-Unis. Les marins de Kronstadt se révoltent contre le pouvoir bolchévique. La mutinerie est réprimée dans le sang par l'Armée rouge. L'Allemagne met en service la première autoroute du monde, tandis que la France publie son premier Code de la route.

On invente l'insuline, le vaccin BCG et La Vache qui rit. Albert Einstein reçoit le prix Nobel de physique.

Radio Tour Eiffel est la première station de radio créée dans l'Hexagone.

Marie et Jean sont les prénoms les plus donnés en France. Charles de Gaulle épouse "Tante Yvonne". Landru est condamné à mort.

Albert Einstein lors d'une conférence à Vienne en 1921.



1921 voit aussi la naissance de nombreuses personnalités, parmi lesquelles figurent les acteurs Simone Signoret et Yves Montand, Lana Turner et Charles Bronson, Daniel Gélin et Jean Richard, le chanteur Georges Brassens, les romanciers Frédéric Dard (alias San-Antonio) et Patricia Highsmith, le chanteur Dario Moreno, les musiciens Astor Piazzolla et Manitas de Plata, le sculpteur César, le producteur de disques Eddie Barclay, l'humoriste Francis Blanche, la speakérine Jacqueline Joubert, l'aviateur Pierre Clostermann, le coureur Alain Mimoun, le patron de Fiat Gianni Agnelli. Sans oublier feu le prince Philip, décédé en avril 2021 et qui aurait soufflé ses 100 bougies sept jours après la CGB.

Last but not least, 1921 c'est aussi l'année du centenaire de la mort de Napoléon, sans qui rien de tout ce que nous allons lire sur la betterave à sucre n'aurait existé.

L'empereur Napoléon remet, le 2 janvier 1812, sa propre Légion d'Honneur à Benjamin Delessert, raffineur.





**Conception éditoriale et rédaction :**  
CGB

**Conception graphique et mise en page :**  
Audrey Adin / SEDA.

**Relecture**  
Pierre Rayé, directeur général,  
Carine Meier, directrice de la communication  
de la CGB.

**Photos**  
CGB, Frédéric Marais, AIBS et Lucie Page, Unsplash.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en novembre 2021  
sur les presses de Eliot Impression.

# Sommaire

## Introduction

Epigraphes ..... p.10

## PARTIE 1

**Des hommes, des actions** ..... p.13

### Chapitre 1 - L'institution

L'union fait la force ..... p.14

### Chapitre 2 - Les Hommes

Les grandes figures qui ont fait le syndicat ..... p.18

Souvenirs et anecdotes de deux anciens présidents,  
Dominique Ducroquet et Eric Lainé ..... p.26

### Chapitre 3 - Les manifestations

La partie émergée de l'iceberg syndical ..... p.28

### Chapitre 4 - La communication

La communication dans l'ADN de la CGB ..... p.34

## PARTIE 2

**Une filière, une organisation** ..... p.43

### Chapitre 1 - Les outils

Les bras armés de la CGB  
pour mener ses combats ..... p.44

### Chapitre 2 - L'interprofession

La construction d'une organisation de filière ..... p.48

### Chapitre 3 - Les réceptions

Le premier point de rencontre entre  
planteurs et industriels ..... p.54

### Chapitre 4 - Les coopératives

Quand les planteurs deviennent  
fabricants de sucre ..... p.58

## PARTIE 3

**Des produits, des marchés** ..... p.65

### Chapitre 1 - La culture

De la semence à la betterave ..... p.66

### Chapitre 2 - Le sucre

Des premiers contingentements  
à la fin des quotas ..... p.72

### Chapitre 3 - L'alcool

De l'alcool traditionnel au gel hydroalcoolique,  
en passant par le bioéthanol ..... p.78

### Chapitre 4 - La dimension internationale

Des produits et des marchés sans frontières ..... p.84

\* \* \* \* \*

## Annexes

L'organigramme de la CGB ..... p.90

Les dates qui font date ..... p.92

La filière de la betterave à sucre en France  
en 2021 ..... p.93

Bibliographie de la CGB ..... p.94

Vidéos historiques ..... p.95



# Ils l'ont dit...

*« Planteurs, restez unis, même si c'est contraignant !  
Car plus c'est contraignant, plus vous en retirerez des bénéfices. »*

Georges Garinois,  
Président de la CGB de 1971 à 1992

*« La tâche syndicale est souvent ingrate... Il m'est arrivé fréquemment en rentrant le soir chez moi, éccœuré, découragé, de me demander s'il est vraiment utile qu'un président perde son temps, néglige les siens et son exploitation pour se consacrer à la défense des intérêts de ses collègues et ne reçoive en contrepartie que critiques ou indifférence... Cependant, s'il n'y avait pas vos organisations syndicales pour vous défendre, je me demande où vous en seriez maintenant : sûrement à un niveau beaucoup plus bas que celui que vous connaissez actuellement, ce qui n'est pas peu dire... »*

Monsieur Drucbert, ancien directeur du Syndicat betteravier de l'Aisne,  
lors de son départ à la retraite en janvier 1966

*« La CGB a tissé un lien de solidarité, d'unité et d'amitié entre les planteurs. Une mentalité betteravière est née, empreinte d'une certaine fierté, d'un certain élitisme. Dans son subconscient, le betteravier a la sensation de faire partie d'un clan : celui des agriculteurs modernes, à la pointe du progrès agronomique. »*

Arthur Boursier a occupé plusieurs postes à la CGB de 1928 à 1977,  
dont celui de directeur général adjoint de la CGB





PARTIE 1

---

# Des hommes, des actions

---

# L'union fait la force

*La CGB a vécu près d'un siècle sous le régime d'une confédération. Un changement de statut, mais pas de nom, est intervenu en 2021 par souci d'optimisation du fonctionnement. Une mutation qui n'affecte en rien la raison d'être du syndicat : défendre les intérêts des planteurs de betteraves au plus près des réalités du terrain.*

À l'occasion des 90 ans de la CGB, des planteurs se sont rassemblés autour des lettres CGB formées par 8 tonnes de betteraves.



**L**e centième anniversaire de la CGB, et donc son entrée dans son second siècle d'existence, ont été précédés de peu par un toilettage de ses statuts. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, c'est un syndicat professionnel agricole unique, résultant de la fusion des syndicats betteraviers existants, transformés en autant de délégations départementales ou régionales. Ce tournant juridique n'est que l'illustration ultime d'un adage que la CGB a toujours fait sien, et qui a même justifié sa création : l'union fait la force ! A cet égard, on peut parler de l'aboutissement d'une démarche d'intégration entreprise un siècle auparavant. Son organisation pyramidale lui permet d'une part de peser sur les décisions au niveau national et européen, et d'autre part d'assurer une autorité régionale en fédérant une galaxie de syndicats locaux, en prise directe avec les usines.

Le maintien du sigle originel et donc du mot « confédération » enracine l'esprit d'un syndicalisme qui unit les betteraviers au plus près de leurs préoccupations de terrain pour porter leurs intérêts aux plus hauts niveaux de décision, qu'ils soient nationaux ou communautaires.

\* \* \* \* \*

### Naissance d'une « mentalité betteravière »

Les débuts sont difficiles, les moyens manquent, et il arrivera même, au cours des premières décennies, que des dirigeants soient menacés physiquement, voire molestés, dans l'exercice de leurs fonctions. Les mœurs d'alors étaient autrement plus rudes que celles dont nous nous plaignons aujourd'hui. Mais la CGB monte très vite en puissance et, à la veille de la guerre, elle ne regroupe pas moins de 152 syndicats — qui fusionneront par la suite —, non sans avoir suscité la création de plusieurs d'entre eux. Quelques 150 000 planteurs (un nombre inimaginable de nos jours, puisqu'ils sont 23 500 aujourd'hui), avancent en rangs serrés derrière sa bannière. La CGB devient donc légitime à s'exprimer au nom de la culture betteravière tout entière. Entre autres faits d'armes, elle fait adopter en 1946 par le Conseil des ministres son plan quinquennal de redressement de la culture betteravière

« Le but de la CGB est la représentation, l'organisation, l'étude et la défense de tous les intérêts professionnels des producteurs de betteraves, de leurs organisations de producteurs et sociétés... »

(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)



### Les 13 délégations départementales ou régionales sont organisées par grandes régions de France

- **CGB Hauts-de-France** comprend les CGB Aisne, Nord/Pas-de-Calais, Oise et Somme.
- **CGB Champagne Bourgogne** comprend les CGB Ardennes ; Marne, Haute-Marne, Meuse ; Aube et Yonne.
- **CGB Normandie** comprend les CGB Calvados, Sarthe et Orne, Eure et Seine-Maritime.
- **CGB Alsace** (Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin).
- **CGB Centre-Val de Loire** (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret)
- **CGB Ile-de-France** (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise)



© Frédéric Marais

qui avait été mise à mal durant les conflits. Celui-ci stipule que le prix d'achat sera calqué sur le prix de revient d'un hectare de betteraves sucrières, majoré d'une taxe. Au fil des ans, la maison CGB va consolider ses fondations et bâtir des murs solides pour devenir le syndicat puissant et respecté que l'on connaît actuellement. Bien mieux : elle façonne ce qu'un ancien de la maison, Arthur Boursier, appelle dans son

Histoire de la betterave une « *mentalité betteravière* ». « *La CGB, écrit-il, a tissé, par ses multiples réunions et son journal, un lien de solidarité, d'unité et d'amitié entre les planteurs. Une mentalité betteravière est née, empreinte d'une certaine fierté, d'un certain élitisme. Dans son subconscient, le betteravier a la sensation de faire partie d'un clan : celui des agriculteurs modernes, à la pointe du progrès agronomique.* »

### Les sièges successifs de la CGB à Paris

**1921** : rue Taitbout Paris 9<sup>ème</sup>, dans un local prêté par le Syndicat agricole de la région de Paris

**1928** : rue Henri-Monnier Paris 9<sup>ème</sup>

**1930** : 5, rue Tronchet Paris 8<sup>ème</sup>, dans un appartement mis à la disposition du syndicat par une tante du secrétaire Jean Achard

**Septembre 1939** : 11 bis, rue Scribe Paris 9<sup>ème</sup>

**A partir de 1945** : 5, rue Tronchet Paris 8<sup>ème</sup>

**A partir de 1967** : 29, rue du Général-Foy et 43-45, rue de Naples Paris 8<sup>ème</sup>

### Un fonctionnement démocratique

L'une des marques de fabrique de la CGB est sans doute l'éclectisme de ses centres d'intérêt, l'habitude qu'elle a contractée de se battre sur plusieurs fronts à la fois et la grande diversité des dossiers qu'elle a eu à traiter tout au long de son histoire. Les sujets portés par les commissions qu'elle a instituées en son sein, chargées de faire des propositions au conseil d'administration, reflètent l'étendue de sa palette et la variété

de ses compétences : économie, semences, bioéconomie et nouveaux débouchés, affaires juridiques et contractualisation, communication et relations avec les adhérents.

Sur le plan organisationnel, la CGB repose naturellement sur sa base, formée par tous les planteurs adhérents. L'ensemble de cette communauté est représenté par 500 délégués environ lors des assemblées générales du syndicat. L'AG élit le conseil d'administration dont les membres sont proposés par les délégations régionales ou départementales. Le conseil d'administration élit à son tour un bureau, et son président chargé de diriger à la fois le bureau, le conseil d'administration et la CGB. L'organisation interne de chaque délégation est calquée sur celle du syndicat : les adhérents élisent un conseil, qui élit un bureau, et son président.

Toutes ces instances s'appuient sur une équipe composée actuellement d'une trentaine de permanents basés au siège ou en province. Ces salariés constituent l'armature administrative du syndicat et son vivier

d'experts. Leurs compétences recouvrent multiples domaines répartis entre plusieurs services : technique, économique, environnement, affaires publiques, juridique, communication, relations avec les délégations régionales, administration, finances et ressources humaines.



## Les différents logos de la CGB

Les logos « anniversaire »

# Les grandes figures qui ont fait le syndicat

---

*Il n'est de richesse que d'hommes, dit-on à juste raison.  
Un syndicat vaut d'abord par les individus qui l'ont créé,  
qui le composent et l'animent au quotidien. L'histoire de la CGB  
est jalonnée d'acteurs marquants, à commencer par ses pères  
fondateurs. Leur stature a permis de donner de la visibilité  
au syndicat et leur longévité de la constance à son action.*

Les grandes figures  
dans l'histoire  
de la CGB.



**F**ranck Sander, président de la CGB, et Pierre Rayé, son directeur général, forment le nouveau tandem à la tête du syndicat. Le premier a été élu en janvier 2019, tandis que le second a été nommé en novembre 2017. Âgés d'à peine 40 ans chacun, ils ont entre les mains l'avenir d'une organisation qui se trouve à la croisée des chemins suite à la disparition du régime des quotas et la transformation profonde du modèle français. Souhaitons-leur la même réussite qu'à leurs illustres prédécesseurs dont nous allons dresser le portrait. Rendez-vous dans cent ans, en 2121 !

## « La CGB a pour objet d'unir les planteurs de betteraves adhérents »

(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)

\* \* \* \* \*

### Aimé Monmirel, le défricheur

A tout seigneur tout honneur, commençons par le président-fondateur de la CGB, Aimé Monmirel. Celui-ci est né (en 1864) et mort (en 1946) dans un département aujourd'hui disparu, la Seine-et-Oise, laquelle fut ventilée en 1968 entre plusieurs départements franciliens. Cette « contrariété » géographique posthume n'affecte en rien la riche biographie de cet agriculteur qui fut en même temps conservateur de petits pois et distillateur d'alcool agricole.



Aimé Monmirel est présenté par Arthur Boursier, auteur d'une Histoire de la betterave, comme un homme « cultivé », qui dissimulait une personnalité chaleureuse derrière une apparente froideur. Mesuré dans ses revendications, mais déterminé à les voir satisfaites, il incarnait un syndicalisme responsable qui avait l'oreille tout à la fois des hommes politiques, de l'administration et des milieux industriels. « Pionnier du syndicalisme professionnel », pour reprendre l'expression d'Arthur Boursier, on le vit tour à tour président du Syndicat de la distillerie agricole, président du Syndicat agricole de la région de Paris, président (de 1921 à 1942) de la CGB, et président de la Confédération internationale des betteraviers européens.

### Les présidents de la CGB depuis l'origine

**Aimé Monmirel**

1921 – 1942



**Pierre Leclercq**

1942 – 1955



**Fernand Bieuville**

1955 – 1958



**Maurice Herent**

1958 – 1962



**Aimé Duflos**

1962 – 1971



**Georges Garinois**

1971 – 1992



**Dominique Ducroquet**

1992 – 2007



**Eric Lainé**

2007 – 2019



**Franck Sander**

Depuis le 25 janvier 2019





René Courtier, l'un des trois  
cofondateurs de la CGB (1878-1949).

### Les directeurs de la CGB depuis l'origine

**Fleurant-Agricola**

1921 – 1928



**Jean Achard**

1928 – 1939



**Henri Cayre**

1942 – 1981



**François d'Estais**

1981 – 1990



**Maurice Rossin**

1990 – 1992



**Alain Jeanroy**

1993 – 2016



**Pierre-Emmanuel Bois**

2016 – 2017



**Pierre Rayé**

Depuis le 24 novembre 2017



Mentionnons aussi son mandat de maire de Saint-Brice-sous-Forêt. Laissons-le résumer lui-même la philosophie qui a présidé à son engagement à la tête du syndicat : « *La culture betteravière est un des éléments essentiels de cette paysannerie prospère sans laquelle notre pays ne pourrait supporter la dure étreinte des forces économiques modernes. Encore faut-il que ceux qui la composent se donnent l'union pour règle* ».

### René Courtier, l'ambassadeur

Agriculteur de son état, René Courtier (1878-1949) fut l'un des trois cofondateurs de la CGB. Il avait lui-même créé en 1913 le Syndicat betteravier de Meaux, le tout premier en Ile-de-France. Ce passé syndical n'est pas son seul point commun avec Aimé Monmirel. Outre sa grande culture, il est, comme lui, resté fidèle de sa naissance à sa mort au même département, en l'espèce la Seine-et-Marne. Comme lui, il a exercé les fonctions de maire de sa commune (Gesvres-le-Chapitre). Mais René Courtier a poussé un peu plus loin sa carrière politique en se faisant élire sénateur de Seine-et-Marne en 1935, « *d'avantage par devoir que par goût* », nous dit Arthur Boursier dans son Histoire de la betterave.

Car, selon le même auteur, René Courtier, se caractérisait par sa « *grande rectitude morale* » et son « *caractère ferme et indépendant* », autant que par son détachement des contingences matérielles, bien qu'il fût imbatteable sur la question du prix de revient de la betterave lorsqu'il endossait son costume de syndicaliste. Le syndicat qu'il avait fondé à Meaux avait d'ailleurs la réputation d'être celui où la sucrerie payait le mieux ses fournisseurs.

Cultivateur et fier de l'être, René Courtier intervenait essentiellement sur les dossiers agricoles au Sénat, où il n'était inscrit à aucun groupe politique. Il s'est éteint peu après la guerre, sans avoir repris aucune activité publique.

### Gabriel Fleurant, dit Fleurant-Agricola, l'instigateur

Le seul homme qui ne fût pas cultivateur dans l'équipe fondatrice de la CGB n'a pourtant pas été le dernier à s'impliquer dans l'organisation de la profession. Gabriel Fleurant doit au contraire son surnom d'Agricola à son dévouement pour la cause agricole. On le considère comme l'inspirateur du syndicat et le théoricien du groupe. Il a débuté sa carrière comme professeur d'histoire-géographie en collège, avant

de s'intéresser aux problèmes agricoles. C'est dans ce domaine qu'il va donner sa pleine mesure et construire une œuvre indélébile.

Fleurant-Agricola, puisque c'est sous ce pseudonyme qu'il est passé à la postérité, a été l'instigateur d'une idée révolutionnaire pour l'époque : la création d'organisations verticales pour chaque produit agricole, système le plus à même à ses yeux de défendre les intérêts des producteurs. Le président de l'Union des paysans de l'Oise a été non seulement à l'origine de la CGB, mais aussi de la Confédération générale des producteurs de lait et de la Fédération des coopératives de transformation et de vente des produits agricoles. A son palmarès figurent également la création de la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe) et la fondation du Parti agraire et paysan français.

Et ce n'est pas tout, puisque c'est sous sa houlette qu'est lancé *Le Journal de la Betterave*, l'organe officiel de la CGB, Fleurant-Agricola tenant lui-même la plume dans diverses revues agricoles. Il aura par exemple cette phrase, qui résume les enjeux d'alors, dans l'édito de décembre 1921 du journal qu'il a fondé : « *Il faut sauver la betterave, pour revenir aux grosses productions fromentières, pour assurer aux animaux des aliments à bon marché, pour garder à la main-d'œuvre (soit aux usines sucrières, ou aux distilleries, soit par les travaux saisonniers qu'exige cette plante), des salaires supplémentaires élevés. Il faut sauver la betterave, parce que, génératrice du sucre et de l'alcool, elle offre au Trésor, sous forme d'impôts, un généreux tribut* ».

Il est très significatif qu'à sa mort en 1936 (il était né en 1854 en Indre-et-Loire) « *la paysannerie reconnaissante* » ait érigé un monument à la mémoire de ce précurseur dans la ville de Compiègne.



Gabriel Fleurant,  
directeur de  
la CGB de 1921  
à 1928.

Monument  
en hommage à  
Fleurant-Agricola,  
à Compiègne.





Jean Achard,  
directeur  
de la CGB  
de 1928 à 1939.

### Jean Achard, le développeur

Singulier parcours que celui de Jean Achard. Il illustre notamment toute la complexité de cette période très particulière de l'histoire de France que fut l'Occupation. Homme de terroir et régionaliste, c'est à Paris que cet Auvergnat né en 1898 se fit remarquer par les dirigeants de la CGB lors des réunions des planteurs de betteraves et des producteurs de lait. Ingénieur agricole

de formation, il avait lui-même participé à la création du syndicat betteravier de la Limagne.

Il intégra le siège de la CGB en 1926. Comme Aimé Monmirel, Jean Achard savait parler aux politiques, aux hauts fonctionnaires et aux industriels. Qualité indispensable quand tout reste à construire. Et à l'instar de Fleurant-Agricola, il s'impliqua fortement dans la presse professionnelle. Décrit comme intelligent et spirituel, romantique et pragmatique, il restait profondément attaché à ses racines provinciales et à la paysannerie française, arpentant sans relâche les régions betteravières.

La création de la Corporation paysanne par le régime de Vichy flatta sans doute son inclination pour un syndicalisme agricole corporatiste, voire obligatoire. Il fut nommé au gouvernement en décembre 1940 en qualité de secrétaire d'Etat au Ravitaillement. Calomnié par la presse collaborationniste, il démissionna de cette fonction en juillet 1941 pour aller présider le Groupement national interprofessionnel de la production betteravière et des industries de transformation de la betterave (GNIPB) créé le mois suivant.

On aurait pu s'attendre à ce que Jean Achard soit « inquieté » à la Libération. Eh bien non ! En 1946, la Haute Cour de Justice prononça un non-lieu en sa faveur en raison de ses états de service dans la Résistance. Par la suite, Jean Achard se consacra tout entier à l'ITB (Institut technique de la betterave), après s'être beaucoup investi avant la guerre dans la Cibe (Confédération internationale des betteraviers européens).

Lui qui se vantait de conduire vite, trouva la mort en 1953 au volant de sa voiture, dans son Puy-de-Dôme natal.

### Longévité

D'autres figures du syndicat mériteraient sans nul doute d'être citées ici. Observons simplement que la CGB n'a connu que 9 présidents et 8 directeurs en cent ans, ce qui est la preuve et la garantie d'une grande stabilité syndicale. Encore que l'extraordinaire longévité d'Henri Cayre au poste de directeur, et celle non moins impressionnante d'Alain

Jeanroy, faussent un peu la moyenne. Posons tout de même la question : la betterave à sucre conserverait-elle ? On remarquera aussi que dans cette liste n'apparaît aucun nom de femme, ce qui est après tout le fidèle reflet d'un milieu très masculin. Gageons cependant que ce soit là une piste de réflexion et un axe de progrès pour la CGB dans les années à venir.

### Henri Cayre, le bâtisseur

Henri Cayre ne figure pas dans l'équipe de la toute première heure, mais il a marqué l'histoire du syndicat en raison notamment de son extraordinaire longévité : il a dirigé la CGB pendant une quarantaine d'années, de 1942 à 1981 ! Sa nécrologie, rédigée par Georges Garinois, alors président de la CGB, dans *Le Betteravier français* du 14 février 1995, porte un titre aussi sobre qu'éloquent : « *Merci Henri Cayre* », qui en dit long sur l'aura dont il a joui bien après sa retraite.

C'est Jean Achard qui recommanda au syndicat d'intégrer Henri Cayre au poste de directeur général, en 1942. Dira-t-on que ces nouvelles fonctions ont servi de couverture à cet aviateur émérite, qui s'était distingué dans les combats de 1940, et qui fut un résistant de la première heure ? Ses nombreux déplacements en province lui ont en tout cas permis de dénicher des terrains propices aux parachutages alliés. Après la guerre, cet européen convaincu consacra une partie de son énergie à parcourir le continent pour bâtir une Europe du sucre et jeter les bases du futur Marché commun, dirigeant puis présidant la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe). Henri Cayre a mis sa formation de juriste au service du monde paysan, qu'il connaissait à travers son père, directeur d'une importante école agricole à Tunis, ville où il est né en 1915. Il s'est battu sur tous les fronts : sur le sujet de la coopération, on lui doit la création de la Fédération nationale des coopératives agricoles et Sica de transformation de la betterave (FCB) ; sur celui de la production d'alcool, on lui doit la création de l'Association interprofessionnelle de producteurs de betteraves et d'alcool de betteraves (AIBA),



Henri Cayre,  
directeur général  
de la CGB  
de 1942 à 1981.

de la Société d'Investissements des producteurs de Matières Alcooligènes et d'Alcool (Sipmaa) et de la Société Française d'Expansion Commerciale et Industrielle (Sfeci) ; enfin, pour ce qui est de la presse agricole, c'est lui qui a fondé les agences d'information Agra Presse et Agra Europe...

Une du journal  
*Le Betteravier français*,  
le 14 février 1995.



« Planteurs, restez unis, même si c'est contraignant », car « plus c'est contraignant, plus vous en tirez des bénéfices. »  
Georges Garinois, président de la CGB de 1971 à 1992

C'est aussi lui qui a doté son syndicat et sa profession de tous les outils nécessaires à leur commune expansion : la Fédération professionnelle agricole pour la main-d'œuvre saisonnière (FMO), qui est dédiée au recrutement de la main-d'œuvre étrangère ; ou encore la Société Betteravière d'Expansion Européenne (SBE), un établissement bancaire au service des syndicats et des coopératives. Enfin (cette liste n'est pas exhaustive), Henri Cayre a aussi été un bâtisseur au sens propre du terme, puisque c'est lui qui a fait construire le siège social de la rue de Naples. Rien d'étonnant dès lors à ce que ses compagnons de route rivalisent d'épithètes

plus flatteuses les unes que les autres pour décrire ce colosse, sportif émérite, présenté comme un travailleur infatigable, imaginaire et tenace, doté à la fois de cœur et d'intelligence : « *Un grand capitaine* », écrit de lui Georges Garinois ; « *un homme à la stature exceptionnelle* », « *un monstre sacré* », « *un phénomène* », s'enflamme Arthur Boursier. Henri Cayre n'a-t-il pas été surnommé « Monsieur Betterave » par ses pairs ?

### Georges Garinois, le leader

Georges Garinois est décédé en 2016 à l'âge vénérable de 95 ans. Une durée de vie exceptionnelle, à l'image de sa longévité à la tête de la CGB, qu'il présida de 1971 à 1992. Deux décennies au cours desquelles il laissa une empreinte durable, au côté d'Henri Cayre, avec qui il formait un binôme redoutable. Lui qui exerça en parallèle les fonctions de maire de sa commune, Villers-Franqueux dans la Marne (pendant 36 ans !), a contribué au développement de la production sucrière en France avec la création de l'usine de Connantre notamment. Il a su aussi promouvoir l'éthanol carburant alors même qu'à l'époque, dans les années 1980, personne n'y croyait. Georges Garinois fut également à l'origine de l'Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne, qu'il présida entre 1984 et 1987. Dans le communiqué publié après sa mort, la CGB a salué la mémoire d'un « *Européen convaincu* », d'un « *visionnaire ouvert au monde avant l'heure* ». Infatigable globe-trotter, il était persuadé que l'expérience des autres était toujours bonne à prendre. « *Rompû aux négociations internationales et foncièrement attaché aux relations interprofessionnelles* », on le vit beaucoup à Bruxelles défendre la cause des betteraviers français.



Georges Garinois portait la conviction que le syndicat devait être le meilleur moyen de se faire entendre. Ce « *paysan au sens noble du terme* », ce véritable « *terrien* », était commandeur de la Légion d'honneur et commandeur du Mérite agricole.

### Alain Jeanroy, le tenace

Alain Jeanroy a fait ses premiers pas à la CGB en 1983 en intégrant son service économique. Puis après avoir dirigé l'Association générale des producteurs de maïs (l'AGPM) de 1989 à 1993, il revient au syndicat betteravier, cette fois en qualité de directeur général. Il ne quittera la CGB qu'à sa retraite en décembre 2016. Alain Jeanroy pointe toute l'importance pour le syndicat d'avoir à sa tête un « couple » président-directeur qui fonctionne harmonieusement. On peut affirmer que les tandems Ducroquet-Jeanroy et Lainé-Jeanroy ont parfaitement rempli leur mission dans des périodes pourtant compliquées. Dès sa prise de fonction en 1993, Alain Jeanroy élabore et met en place une stratégie destinée à préparer l'après-quota, tout en s'efforçant de repousser au maximum cette échéance. Cela passe par une politique de rachat systématique des sucreries par les planteurs de façon à capter la valeur générée en aval de la filière pour compenser à terme la perte de revenus due à la fin des quotas. Cette stratégie est complétée par l'obtention de l'indexation du prix de la betterave sur celui du sucre à partir de 2006 afin de recueillir les fruits des hausses du prix du sucre. C'est lui aussi qui veillera à la mise en place des conditions réglementaires d'une production d'éthanol carburant pour assurer à la betterave un débouché supplémentaire et compenser la diminution des exportations du hors quotas ; et enfin il négocia la

signature d'un accord interprofessionnel post-quotas permettant d'assurer une continuité à la filière.

Pas étonnant dès lors que l'ancien président de la CGB, Eric Lainé, lui ait rendu hommage en ces termes : « *La CGB et les planteurs lui doivent beaucoup. En prenant en main les rênes du syndicat, il a accompli un travail de fond avec un investissement et une énergie qui ont largement contribué à faire de la CGB une organisation respectée et reconnue par le monde agricole en France et à l'international.* » (Extrait d'un article paru dans la Marne agricole en décembre 2016).

Alain Jeanroy,  
directeur général  
de la CGB de 1993  
à 2016.



# Souvenirs et anecdotes de

*Dominique Ducroquet  
a présidé la CGB de décembre  
1992 à décembre 2007.  
Il a également été président  
de la Confédération  
internationale des  
betteraviers européens  
pendant huit ans. Resté fidèle  
à sa région d'origine,  
il réside toujours dans  
le Pas-de-Calais.*

\*\*\*\*\*

*« Nous étions les meilleurs  
betteraviers européens, mais aussi  
les plus "sales" ! Il a fallu convaincre  
les agriculteurs de livrer moins de  
terre aux fabricants avant que ceux-ci  
ne s'emparent du problème.  
C'est pourquoi nous avons institué  
un système de bonus-malus en fonction  
de la quantité de terre livrée avec la  
betterave (tare terre). Les fabricants  
ont joué le jeu, en n'appliquant que  
le bonus et non le malus les premières  
années. Cela nous a permis de réduire  
drastiquement la tare terre et de  
rentrer dans la moyenne européenne. »*

*« Je me suis formé à la CGB.  
J'y ai beaucoup appris.  
Et j'ai été magnifiquement  
aidé par ses services. J'ai été  
très heureux comme président,  
et je n'en garde que de bons  
souvenirs. »*



*« Je suis resté avant tout agriculteur  
même quand j'étais président de la  
CGB. J'ai continué à aller dans mes  
champs presque tous les jours.  
Je prenais le TGV de 6 h 23 pour  
Paris, et le train me servait de bureau.  
Cela me permettait aussi  
d'y rencontrer pas mal de monde. »*

\*\*\*\*\*

*« Ma devise : il faut anticiper pour ne pas subir. Avec mes interlocuteurs,  
et en premier lieu avec les fabricants, j'ai toujours été direct. Mon seul but :  
passer avec eux des accords gagnant-gagnant. Et j'ai toujours composé avec  
l'administration, quel que soit le gouvernement en place. »*

*« Avec la fin des quotas, on a cassé  
un système qui marchait bien,  
par pure idéologie, au nom d'un  
libéralisme débridé. Résultat, les  
industriels ont fermé des usines faute  
de rentabilité. Pour le consommateur,  
le prix du sucre n'a pas baissé et  
la filière betteravière s'en retrouve  
durablement affaibli. »*

\*\*\*\*\*

*« Passer de 20 % à 80 %  
de betteraviers en coopération grâce  
au rachat des usines, cela a été  
une grande fierté pour moi.  
Nous avons toujours eu dans  
la famille une âme de coopérateur. »*

\*\*\*\*\*

*« Quand j'ai été promu officier  
de la Légion d'honneur, on m'a  
expliqué que c'était parce que j'avais  
empêché un fonds d'investissement  
américain (KKR) de reprendre  
Béghin-Say. »  
(Dominique Ducroquet a été nommé  
chevalier de la Légion d'honneur en  
mars 1997 pour « 30 ans d'activités  
professionnelles », et promu officier  
en janvier 2008.)*

# deux anciens présidents

*Eric Lainé a présidé la CGB de décembre 2007 à janvier 2019. Il a également été président de la Confédération internationale des betteraviers européens pendant deux ans. C'est aujourd'hui un retraité actif, qui continue à donner un coup de main à son fils sur l'exploitation familiale située à Saint-Memmie dans la Marne.*

\*\*\*\*\*

*« Mes fonctions m'ont permis de côtoyer de grands personnages au sein du monde agricole et du monde politique. Je pense en particulier aux présidents successifs de la FNSEA et des associations spécialisées, et à certains ministres et députés. Ce sont des personnes qui vous apportent aussi une grande ouverture d'esprit, qui vous font grandir. »*

\*\*\*\*\*

*« J'ai été en contact avec des ministres et leurs équipes, directeurs de cabinet, directeurs de service... Nous n'avons pas toujours été d'accord, mais je dois reconnaître que ce sont des gens qui déploient une grande énergie au travail, qui sont joignables tôt le matin et tard le soir. La quantité de travail fournie est impressionnante. »*

*« Un cheval de bataille permanent de la CGB, ce sont les accords interprofessionnels. Ce sont des discussions longues, où les planteurs veulent mettre le maximum de choses, et les fabricants, le minimum. C'est un peu un jeu de rôles. »*



*« La CGB a été pour moi une formidable aventure humaine. Je passais trois ou quatre jours par semaine au siège avec les élus du bureau et les collaborateurs, qui m'ont tous apporté un soutien sans faille. Ça a été humainement très fort, onze années très intenses, avec peu de moments libres. »*

\*\*\*\*\*

*« Je suis coopérateur dans l'âme. Je suis né dans le mutualisme. C'est pourquoi je ressens parfois un peu d'amertume à l'égard des coopératives, dont la CGB a favorisé le développement, et qui ne manifestent pas toujours une grande reconnaissance envers le syndicat et son rôle indispensable. »*

*« On ressent parfois de grands moments de solitude quand on est président de la CGB. On assume cette lourde charge, en essayant d'avoir le moins de faiblesse possible. »*

\*\*\*\*\*

*« Je venais à Paris en voiture. C'était pour moi plus pratique que le train. Sauf au moment des moissons, je n'étais pas souvent sur mon tracteur. J'y passe plus de temps aujourd'hui que je suis à la retraite ! »*

\*\*\*\*\*

*« Je pense que les frontières entre la coopération et le syndicat se sont quelque peu brouillées. On retrouve à peu près les mêmes personnes dans les deux organisations, alors qu'avant les contours étaient bien dessinés entre la CGB et le privé. Avec Béghin-Say, par exemple, les limites étaient claires. Certains coopérateurs en viennent à douter de l'intérêt d'un syndicat, et lui dénie par exemple le droit de s'occuper du prix de la betterave, alors que c'est une mission régaliennne de la CGB. »*

# La partie émergée de l'iceberg syndical

---

*L'essentiel de l'action syndicale est invisible.  
Elle se déroule la plupart du temps en coulisses,  
dans les salons feutrés de l'administration.  
Mais il arrive parfois que le seul moyen de se faire  
entendre passe par des rassemblements spectaculaires,  
dont certains ont fait date dans l'histoire de la CGB.*

L'assemblée générale  
de la CGB réunit près  
de 1 500 participants,  
en 1978.

## Assemblée générale de la C.G.B. Une assistance exceptionnelle



**A** partir de juillet 2020, on a vu fleurir une espèce peu cultivée jusqu'alors dans les champs de betteraves : la banderole revendicative. Sur fond blanc liseré de vert, on pouvait y lire en grosses lettres : « *Jaunisse dans les champs, filière betterave en danger. L'Etat doit réagir !* » Le calicot était flanqué du logo de la CGB pour rappeler qu'elle était à l'initiative de cette campagne d'information destinée à alerter l'opinion publique sur la très grave crise sanitaire et économique endurée par les betteraviers. La conjonction d'un hiver doux et de l'interdiction d'utiliser des semences enrobées de néonicotinoïdes a provoqué une invasion de pucerons verts qui ont transmis le virus de la jaunisse aux betteraves.

Ce cri d'alarme, adressé aux pouvoirs publics, a été relayé sur les réseaux sociaux par une e-campagne sous le hashtag #LaBetteraveEnPéril afin de diversifier les canaux de communication et de toucher un public plus jeune et plus urbain. Ce moyen d'expression moderne laisserait sans doute parfois les manifestants d'ailleurs s'il leur était donné de revenir parmi nous. Avec les banderoles ils resteraient en terrain familier, mais avec les smartphones et autres messages dématérialisés, ils seraient totalement dépassés !

\* \* \* \* \*

### Le temps des meetings géants

Il faut attendre l'après-guerre pour assister aux premiers grands mouvements éruptifs du syndicat et de ses ouailles. Le prix de la betterave est le principal motif de manifestation. Le 17 janvier 1950, un meeting géant est organisé simultanément par la CGB dans deux grandes salles de spectacles parisiennes, Wagram et Pleyel. Il rassemble près de 25 000 paysans pour qui une mauvaise météo a entraîné une chute catastrophique des rendements, sur fond d'inflation galopante et de hausse des coûts de la main-d'œuvre et de l'engrais. Galvanisée par l'ambiance, la foule déferle sur les Champs-Élysées pour protester contre le gel du prix de la betterave décidé par le gouvernement. Cette mobilisation ne sera pas vaine, car à la suite de cette manifestation qui restera dans les annales sous le nom de « Wagram-Pleyel », le syndicat passera un accord avec les transformateurs pour ensemençer 400 000 ha et pousser au maximum la production de sucre.

Cinq ans plus tard presque jour pour jour, le 1<sup>er</sup> février 1955, la CGB rassemble à nouveau 15 000 cultivateurs à Lille. Parmi eux, de nombreux planteurs venus « *presser les pouvoirs publics de*

### 1<sup>er</sup> février 1955, journée noire



Ce jour-là, 15 000 paysans se sont rassemblés à Lille pour protester « *contre l'absence prolongée d'une véritable politique agricole* ». Cet épisode fera date dans l'histoire du syndicalisme agricole en général et du syndicalisme betteravier en particulier par l'ampleur de la mobilisation, mais aussi, hélas, par la gravité des incidents qui émaillent la manifestation. Un agriculteur nordiste frappé à coups de crosse par les CRS décède deux jours plus tard d'une fracture du crâne. Le bouillant président de la CGB, Pierre Leclercq, également originaire de la région, a un peu plus de chance. Alors qu'il se rendait à la préfecture avec d'autres leaders syndicaux pour y déposer une motion, il est lui aussi chargé violemment et récolte une blessure à l'occiput provoquée par le même objet contondant. Cet homme au fort caractère, qui avait déjà eu maille à partir avec les forces de l'ordre, déclara ensuite s'être « *senti particulièrement visé* » puisque son nom avait été prononcé par les policiers au moment de l'attaque. Mais, ajouta-t-il, bravache, « *c'est aux chefs à être en première ligne* ».



1973, la délégation de la CGB avec à sa tête le président Garinois, s'apprête à prendre sa place dans le cortège. Elle ouvrira la marche des organisations spécialisées.



1991, salué par une ovation, François Guillaume rejoint Michel Fau et Luc Guyau, président et secrétaire général du CNJA.

*revenir sur les mesures violentes prises contre le régime de la betterave* ». De violence, physique cette fois, il va effectivement être question. Et ce jour va rester comme l'un des plus sombres du syndicat, puisque l'on déplore la mort d'un manifestant des suites de ce que l'on qualifierait aujourd'hui de bavure policière.

### Le temps de l'Europe

Fort heureusement, les manifestations ultérieures n'occasionneront plus de tels débordements, certaines se déroulant même dans un climat bon enfant. La situation reste toutefois tendue en 1961. Les planteurs de betteraves viennent de subir une sécheresse en 1959 suivie d'inondations en 1960. Et voilà qu'on leur demande de réduire les surfaces pour garantir les prix, tandis qu'au même moment les planteurs de canne à sucre souhaitent augmenter leur production. Les cultivateurs de l'Hexagone s'interrogent : faut-il continuer à faire de la betterave et même rester dans l'agriculture ? Les manifestants expriment leur exaspération et leur inquiétude en déversant des tombereaux de betteraves sur la voie publique.

Les années suivantes sont marquées par des mouvements de révolte sporadiques. Le 13 septembre 1973, plus de 2 000 planteurs se réunissent à la Maison de la Mutualité à Paris pour protester contre le projet de limitation de la production européenne et de dérogation à la préférence communautaire, ce qui, suite à l'entrée du Royaume-Uni dans l'UE, se solderait par des importations de sucre provenant des anciennes colonies britanniques. Le slogan « *L'Europe a le devoir de nourrir le monde* » s'affiche en grand sur les banderoles pour dénoncer le mémorandum préparé par la Commission européenne. L'Europe va désormais occuper une place centrale dans presque tous les mouvements de contestation. Une parenthèse s'ouvre toutefois en 1978, où l'assemblée générale de la CGB réunit près de 1 500 participants suite à la fronde des planteurs contre les usines tentées de remettre en cause unilatéralement la pesée géométrique !

### Le temps des manifestations de masse

Le 23 mars 1982 fait entrer le syndicat des betteraviers et l'ensemble des forces syndicales agricoles dans l'ère des manifestations de masse. Quelque 100 000 agriculteurs (58 000 selon la préfecture de police de Paris) « montent » sur Paris à l'appel de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) à une semaine des réunions qui doivent se dérouler à Bruxelles sur le dossier des prix agricoles. On propose



une hausse de 9 % aux agriculteurs, quand ceux-ci réclament 16 %. Le rassemblement parisien poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit à la fois de réclamer des revenus équitables et de protester contre la diminution constante depuis huit ans du pouvoir d'achat des agriculteurs ; de dénoncer la hausse des coûts de production ; de refuser la constitution d'offices fonciers, synonymes de collectivisation des terres ; de sensibiliser les citadins aux problèmes de l'agriculture ; et enfin de démontrer l'unité paysanne. La délégation de la CGB ouvre le cortège des organisations spécialisées. Aucun incident majeur n'est à déplorer.

L'Europe est devenue l'épicentre des manifestations. Le 17 novembre 1987, la CGB et les betteraviers belges et français investissent Bruxelles pour réclamer à la Commission de prendre les « mesures nécessaires à l'ouverture du débouché éthanol-carburant ». L'une des banderoles résume le

propos : « CGB : Ethanol = super » Le 29 septembre 1991, retour à Paris, où ce sont cette fois 200 000 agriculteurs, et plus largement l'ensemble des représentants du monde rural, qui déferlent sur le pavé de la capitale, de nouveau à l'appel de la FNSEA et du CNJA. On y retrouve comme en 1987 des betteraviers venus défendre la cause du bioéthanol, avec ce slogan : « Les biocarburants : oui, la jachère : non. » Mais c'est plus largement une agriculture en crise, une campagne en voie de désertification et une ruralité en plein malaise qui viennent dire leur mal-être. On réclame à la fois la remise à niveau de la PAC (Politique agricole commune) et l'ouverture d'un débat sur l'aménagement du territoire. Les paysans n'en conservent pas moins le sens de la fête. Le spectacle est en effet au rendez-vous dans le cortège, car cette manifestation se veut également une vaste opération de séduction des Parisiens, menée à

18 juillet 2005 :  
8000 planteurs européens  
ont manifesté à Bruxelles.  
Photographies extraites  
du *Betteravier français*  
hors-série daté  
du 22 juillet 2005.



La promotion des carburants verts occupait une place de choix dans la manifestation.

grand renfort de folklores régionaux. Par un subtil jeu de balancier entre Paris et Bruxelles, 8 000 planteurs européens convergent vers la capitale belge le 18 juillet

2005, jour où les ministres de l'agriculture des 25 Etats membres de l'Union européenne ont décidé de se réunir pour examiner un projet de la Commission. Ce projet vise à réduire la production et le prix du sucre et à aider les sucreries qui cesseraient volontairement leur activité. Il fait suite à un jugement de l'Organisation mondiale du commerce donnant raison aux pays qui accusent l'Europe de concurrence déloyale sur le marché mondial. Les agriculteurs français demandent au contraire le maintien des quotas européens du sucre et donc de la production nationale, ainsi que le respect de la préférence communautaire. Sur les banderoles on peut lire : « *Indépendance alimentaire, non à une Europe déficitaire en sucre* », ou encore : « *Sucre brésilien = textile chinois* ».

\* \* \* \* \*

## 2019, année de mobilisation

2019 aura été une année intense pour la CGB et ses syndicats. La confédération a en effet réagi dès l'annonce par Saint Louis Sucre, le 14 février, de la fermeture de ses sucreries d'Eppeville dans la Somme et de Cagny dans le Calvados. Pour justifier cet arrêt de la production, la filiale du groupe allemand Südzucker argue des effets de la suppression des quotas : surproduction de sucre, chute des prix et pertes financières. La CGB se mobilise aussitôt, à la fois en coulisses et sur le terrain. « *Des sucreries qui disparaissent, ce sont autant de conséquences irréversibles pour des agriculteurs, des emplois locaux et des territoires* », explique Franck Sander, président de la CGB, dans *Le Betteravier français*. Les usines d'Eppeville et de Cagny représentent 36 000 ha de betteraves,

500 000 t de sucre (10 % de la production française), 2 300 planteurs et 200 salariés. Côté coulisses, la CGB multiplie les réunions avec la direction du groupe et les services de l'Etat, et prépare un plan de reprise de 30 millions d'euros, alimenté par les planteurs eux-mêmes à raison de 10 euros par tonne de betteraves broyées.

Côté terrain, la confédération appelle les betteraviers concernés à se mobiliser, et les manifestations se succèdent, auxquelles se joindront les salariés, les élus locaux, les parlementaires, les entreprises de travaux agricoles et d'autres représentants syndicaux (FNSEA, JA) :

**22 février** : entre 300 et 500 personnes se rassemblent devant l'usine de Cagny.

**1<sup>er</sup> mars** : plus de 300 personnes se

regroupent sur le site d'Eppeville.

**12 mars** : 200 personnes font le voyage pour se rendre devant le siège de Südzucker à Mannheim en Allemagne, où la CGB est venue rencontrer les dirigeants.

**7 mai** : 200 personnes affluent devant l'Ambassade d'Allemagne à Paris, huit jours avant que la CGB ne présente son plan de reprise à la direction du groupe à Strasbourg.

Malgré cette mobilisation des planteurs et l'indignation des pouvoirs publics français, Südzucker et sa filiale Saint Louis Sucre détourneront à leur façon la loi Florange et déclineront cette offre de rachat, ce qui déclenchera de nouvelles manifestations à Cagny, le 19 septembre et le 13 novembre, rassemblant à chaque fois une centaine de planteurs. Les enjeux financiers sont cette fois au cœur des revendications des agriculteurs, qui réclament le versement d'une indemnité pour arrêt de production et le paiement de leurs betteraves. Cette même année 2019, en avril, c'est la coopérative Cristal Union qui a, à son tour, annoncé son projet de fermeture des sucreries de Toury (28) et de Bourdon (63). Elle a également



annoncé l'arrêt d'une partie de la chaîne de conditionnement de la sucrerie d'Erstein (Alsace) à partir de la campagne 2020-2021. La CGB regrette que la coopérative ait été conduite à prendre, dès la première crise post quota, une décision qui ampute le potentiel français de production de sucre. D'autant que la fermeture de la sucrerie de Bourdon, la plus ancienne sucrerie française a engendré la disparition de la betterave en Limagne, un des plus anciens bassins betteraviers français. L'année 2020 s'est par conséquent tristement vue amputée de 4 sucreries et la filière est passée de 25 à 21 sucreries sur le territoire.

Le président de la CGB, Franck Sander (à gauche) et Patrick Dechaufour, président de la CGB Calvados, Sarthe, Orne : « Nous nous battons jusqu'au bout pour maintenir le bassin de production ».

### 2020, Alerte jaunisse dans les champs

En 2020, ce sont dans les champs que les panneaux se déclinent. Pour amplifier sa communication, la Confédération mobilise ses syndicats en régions en déployant dans les betteraves et aux abords d'axes routiers stratégiques, des panneaux plantés dans les champs pour quadriller la France betteravière. Les syndicats betteraviers ont invité de nombreux parlementaires et médias à se déplacer dans les champs pour constater l'ampleur des dégâts de la jaunisse cette année-là.



# La communication dans l'ADN de la CGB

*Depuis le lancement, dès la création du syndicat en 1921, du Journal de la Betterave, jusqu'à la naissance de Miss Better, l'égérie de la betterave, la CGB a inscrit l'information et la communication au cœur de ses missions. Au près de ses adhérents comme du grand public.*

Premier « Journal de la betterave », qui deviendra rapidement « Journal des betteraviers ».



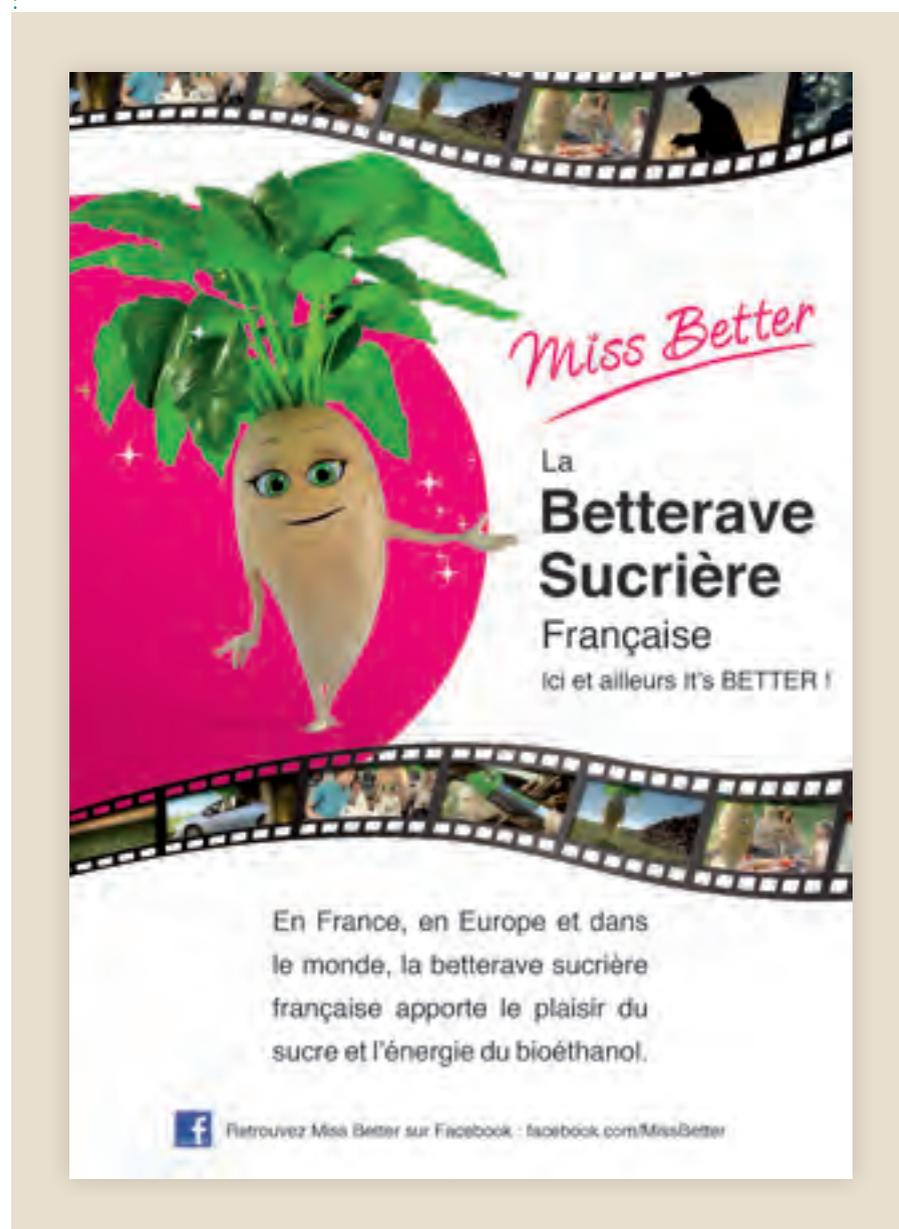
Chacun sait depuis 2011 que les betteraves sucrières ont une taille de guêpe et de grands yeux verts assortis à leur exubérante chevelure ! Tel est du moins le portrait de Miss Better, ce petit personnage lancé par la CGB pour célébrer le bicentenaire de la betterave en France, avec le soutien financier de l'AIBS (Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre). En décembre 2011, la mascotte du syndicat a été propulsée pour quelques semaines sur les écrans de télévision, avec une mission bien précise : apprendre ou rappeler au grand public que la betterave produit du sucre et de l'éthanol. Avec ce message subliminal : il ne faut pas me confondre avec ma cousine la betterave rouge. Forte d'un capital sympathie qui n'a cessé de croître, Miss Better a dès lors multiplié les actions visant à faire connaître au plus grand nombre les atouts de la culture et ses multiples débouchés et facettes : participation à de nombreux événements, mais aussi implantation progressive sur les réseaux sociaux, Facebook, puis Twitter, et enfin Instagram. Miss Better est dans le mouv' !

A dire vrai, ce n'est pas la première fois qu'une betterave sucrière prend des traits humains pour faire... campagne. Dans les années 2000, une betterave était déjà apparue sous la forme d'une jeune héroïne de bande dessinée, bien différente, il faut le dire, de Miss Better, puisqu'elle avait le crâne rasé, une bouche en cœur écarlate et les yeux bleus ! Au fil de trois albums (*Le grand effeuillage*, *Objectif qualité*, et *5 ans pour gagner*) parus chez Glénat pour le compte de la CGB et de l'ARTB (Association de recherche technique betteravière), le scénario mettait l'accent sur l'innovation et la performance pour améliorer le travail des planteurs.

« La CGB a pour objet de participer aux actions en faveur de la consommation de sucre, de la pulpe de betteraves, de l'alcool et de l'éthanol de betteraves, ainsi que tout produit dérivé de la betterave »

(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)

Campagne de communication  
« Miss Better » lancée  
par la CGB en 2011.



### Un journal : le *Betteravier Français*, une institution

Si cette approche ludique de la communication institutionnelle tranche avec les codes classiques du genre, il n'en reste pas moins que la volonté de communiquer est intimement liée à l'histoire du syndicat. La preuve : dès l'année de sa création, en 1921, la CGB lance son propre média, le Journal de la Betterave, qualifié par elle d'« *organe officiel de la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves* », comme l'indique le sous-titre. Ce document de quatre pages censé être mensuel paraît toutefois de manière irrégulière, reflet du manque de moyens dont souffre alors le syndicat. Après plusieurs changements de format, de nom et de périodicité, le journal de la CGB deviendra, le 5 octobre 1952, le *Betteravier Français* (BF) tel qu'on le connaît aujourd'hui, même s'il a bien sûr connu lui aussi plusieurs évolutions

au fil des ans. Lu aussi bien à Bruxelles qu'à Paris, le BF reste le seul journal spécialisé agricole. La CGB reste l'actionnaire majoritaire du journal, aux côtés de l'ITB (Institut technique de la betterave) et de la FCB (Fédération nationale des coopératives de collecte et de transformation de la betterave). Il faut croire que la CGB a la communication chevillée au corps, puisque même durant la Seconde Guerre mondiale, et ce malgré l'interdiction de paraître qui frappe son journal, le syndicat continuera d'informer ses adhérents au moyen d'une « circulaire ». Les planteurs pourront s'y tenir au courant des textes officiels et de sujets tels que les prix, la main-d'œuvre ou les transports. Le syndicat contribuera par la suite à structurer la presse agricole, en particulier sous l'impulsion de l'un de ses directeurs généraux, le fameux Henri Cayre, qui créera Agra Presse.

#### Les noms successifs du journal de la CGB



1921

*Le Journal de la betterave*  
rapidement renommé *le Journal des Betteraviers*.

1931

Bulletin d'Information  
de la Confédération  
Générale des Planteurs  
de Betteraves.

1940

Pendant la deuxième  
guerre mondiale, seules des  
circulaires paraîtront.  
Mais dès 1945, *le Journal  
des Betteraviers* réapparaît.

1952

*Le Betteravier Français*.

## La promotion collective, une marque de fabrique de la CGB

### Du Cedus à Cultures Sucre

Très tôt, la filière s'est organisée avec l'objectif de défendre et de promouvoir les produits et fabrications issus de la betterave. A cet égard, l'année 1932 constitue une année décisive, avec la création du Cedus, Centre d'Études et de Documentation du Sucre. L'initiative en revient à la CGB, au Syndicat national des fabricants de sucre et à la Chambre syndicale des raffineurs. C'est le premier exemple d'une organisation agricole — en l'occurrence l'interprofession betteravière sucrière — qui s'arme collectivement. Plusieurs fronts seront successivement ouverts contre le sucre de canne, l'isoglucose (obtenu à partir du maïs ou du blé), les édulcorants, les produits allégés, les régimes alimentaires... Il s'agit aussi de soutenir, voire de stimuler grâce à la publicité, la consommation de sucre en période de surproduction notamment.

Le Cedus prend véritablement son essor à partir de 1955. Il orchestre alors des campagnes ciblant les ménagères, les médecins, les sportifs, les collectivités... Son service de presse rédige un bulletin d'information et gère les relations avec les journalistes. Et, surtout, le Cedus investit en force le milieu du sport, et présente le sucre comme source d'énergie pour le corps et carburant pour le muscle avec le slogan « *Quelle énergie dans le sucre !* ». Dans les années 1970, on le voit organiser ou sponsoriser des compétitions de ski et de cyclisme.



Le point d'orgue du travail du Cedus survient en 1986 avec l'organisation d'une première campagne publicitaire à la télévision, laquelle connaît un vif succès et marquera durablement les esprits. C'est la fameuse scène où des dizaines de milliers de morceaux de sucre tombent en cascade comme un jeu de dominos, jusqu'à ce qu'un seul d'entre eux finisse par plonger dans une tasse de café. Accroche du spot : « *Le sucre, le plus petit des grands plaisirs* ». L'opération sera renouvelée l'année suivante, cette fois sur le thème des Jeux olympiques, agrémentée d'un nouveau slogan : « *Le sucre, un plaisir irremplaçable* ». Quelques années plus tard, en 1993, le Cedus récidivera en mettant en scène une petite fille déguisée en abeille qui clame sa présence « *J'étais là !* » aux événements marquants de ce siècle, autour du slogan « *Le sucre, le goût des bons moments* ». On doit aussi au Cedus la paternité de la Semaine du goût, qui a démarré en 1990. Rebaptisé Cultures Sucre en 2019, l'ex-Cedus continue de vanter les mérites du sucre, tout en ayant pris soin de se conformer aux exigences de son époque, puisque son leitmotiv est devenu « *Consommons mieux, consommons raisonné* ».

En 1986,  
la première  
campagne  
publicitaire  
du Cedus.



le stand du bioéthanol au Mondial de l'automobile à Paris en 2016.

### La CGB toujours en tête pour promouvoir le carburant vert

La CGB est également investie de longue date dans la promotion et le développement du bioéthanol en France. Depuis le début des années 2000, elle accompagne activement, en collaboration avec le SNPAA (Syndicat National des Producteurs d'Alcool agricole), la communication de la Collective



Page d'accueil du site bioethanolcarburant.com

L'application de géolocalisation des stations E85.



du bioéthanol. L'objectif étant de favoriser la démocratisation de ce carburant et de contribuer au développement de son utilisation, via de nombreux outils et actions auprès du grand public, des médias et des élus politiques : site internet, application de géolocalisation, participation aux salons, création et animation de communautés sur les réseaux sociaux, etc.

« *Betteraviers, nous sommes fiers de vous !* »  
Menée en association avec l'AIBS et lancée lors de l'édition 2020 du Salon international de l'agriculture à Paris, la dernière grande campagne de communication de la CGB a réussi le tour de force de concilier mise en avant des débouchés (sucre, bioéthanol, gel

hydroalcoolique et pulpe) et mise à l'honneur des producteurs. Avec des affiches et des vidéos ponctuées de ce vibrant hommage : « *Betteraviers, nous sommes fiers de vous !* ». L'occasion de rappeler que, dès l'édition 1985 du Salon, la CGB faisait déjà l'apologie du bioéthanol sur son stand.



ALEXIS,  
BETTERAVIER DANS L'OISE

AIBS, INTERPROFESSION BETTERAVE & SUCRE  
AIBS-FRANCE.FR

## Célébration du bicentenaire de la betterave sucrière aux Invalides le 11 mai 2011

Le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire reçoit la médaille créée par la Monnaie de Paris et frappée à cette occasion.

A l'occasion des 200 ans de la betterave sucrière instaurée par Napoléon en 1811, la CGB a organisé un événement aux Invalides le 11 mai 2011 pour rendre hommage à l'Empereur. Un événement qui a rassemblé près de 800 personnes, avec d'imminentes personnalités dont le ministre de

l'Agriculture de l'époque Bruno Le Maire et la présence d'anciens Ministres de l'agriculture tous venus saluer le parcours d'exception de cette plante de grandes cultures. La CGB avait publié à cette occasion un livre blanc intitulé « *La filière betteravière de demain* ».



Alain Jeanroy Directeur général de la CGB, accueille le ministre de l'Agriculture entouré de la Garde républicaine.



Intervention de trois anciens ministres de l'Agriculture : Dominique Bussereau, Henri Nallet, François Guillaume et de Christian Jacob, député de Seine-et-Marne.



Le président de la CGB, Éric Lainé, présente, à cette occasion, le livre blanc : « *La filière betteravière de demain* ».



Logo créé spécialement pour ce bicentenaire.



PARTIE 2

---

# Une filière, une organisation

---



F.X. Duquenne

# Les bras armés de la CGB pour mener ses combats

*Dès ses premiers pas, la CGB s'est donnée les moyens de ses ambitions, quitte à dépasser parfois le strict cadre syndical. De la banque au bureau de placement, en passant par l'interprofession, elle a progressivement mis en place un ensemble d'outils réglementaires et institutionnels qui lui ont permis de conduire avec succès son action.*

Femmes binant des betteraves dans les années 1930.



**L**a campagne 2017-2018 est la première sans quotas. Chaque fabricant de sucre est désormais libre de produire du sucre sans aucune limitation, au risque de provoquer une hausse des surfaces betteravières et de créer les conditions d'une surproduction de sucre. Bien consciente du danger que représente l'abandon de tout filet de sécurité, la CGB insiste depuis plusieurs années sur la nécessité de mettre en place des garde-fous. Ainsi a-t-elle obtenu de la Commission européenne la possibilité d'instaurer un Instrument de stabilisation des revenus (ISR) sectoriels, sorte de fonds de mutualisation des pertes de revenus des agriculteurs conçu pour faire face à la volatilité des prix post quotas. La CGB a également proposé l'indexation des contrats sur les marchés à terme, ce qui permettrait de fixer le prix des betteraves un an à l'avance par exemple. Mais malheureusement, on réalisera quelques années plus tard qu'une fois de plus la CGB avait eu raison, mais trop tôt !

\* \* \* \* \*

### Communiquer, bâtir

Au fil des ans, la maison CGB a su consolider ses fondations et bâtir des murs solides pour devenir le syndicat puissant et respecté que l'on connaît. Elle s'est dotée, seule ou en partenariat avec d'autres acteurs du monde agro-industriel, de tous les instruments nécessaires à l'exercice de sa mission. A commencer par son propre journal, connu aujourd'hui sous le nom du Betteravier français, puis, dès 1932, par la création d'un outil de promotion pour vanter les bienfaits du sucre, le Cédus rebaptisé depuis Cultures Sucre.

En 1953, face aux énormes besoins en bras dans les champs, la CGB crée la Fédération professionnelle agricole pour la main-d'œuvre saisonnière (FMO), qui regroupe l'ensemble des syndicats betteraviers départementaux et régionaux. Il s'agit en quelque sorte d'une préfiguration des groupements d'employeurs ou des agences d'intérim. Le FMO gère en particulier les milliers de travailleurs étrangers, alors nécessaires à la culture betteravière, en particulier pour biner les betteraves. En 1984, lorsque le service perd de son utilité du fait de l'introduction des graines monogermes et de la plus grande mécanisation de la culture, la CGB ré-internalise ce service.

« La CGB a pour objet de participer directement ou indirectement à des associations, unions de syndicats et sociétés ayant un lien avec la réalisation de son objet ou lui permettant de le réaliser »

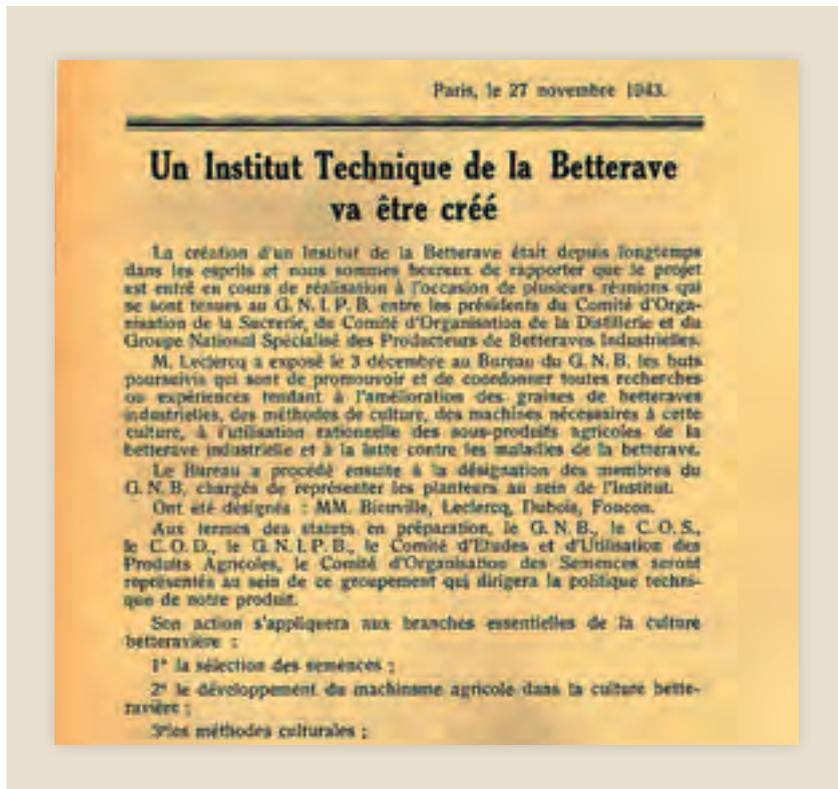
(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)



L'arrachage des betteraves. Élèves de l'École pratique d'agriculture « Linard » de Reithel (Ardennes) vers 1910.



La polyploïde prendra parfois à tort, dans la publicité, le nom de monogermes. La graine produit encore beaucoup de plantules doubles ou triples. On estime la monogermie à 70 ou 75 %.



Naissance de l'Institut Technique de la Betterave (ITB), le 21 octobre 1944.

En 1944, dans le souci d'améliorer la qualité des betteraves et de leur culture, la CGB crée l'Institut technique de la betterave (ITB). Enfin, à la fin des années 80, la CGB crée l'ADECA (Association pour le développement des carburants agricoles) pour promouvoir l'éthanol biocarburant.

Mais c'est sur le plan interprofessionnel que la CGB porte essentiellement ses efforts, dans l'objectif de structurer sa relation avec les fabricants de sucre. Le syndicat contribue ainsi à la création, en 1941, du GNIBC (Groupement National Interprofessionnel de la Betterave), puis, en 1969, du CIPS (Comité interprofessionnel des productions saccharifères) et enfin, en 1997, de l'AIBS (Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre).

Le syndicat est également très actif sur le front international. C'est même l'une de ses priorités, qui lui vaut de participer en 1927 à la fondation de la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe), puis en 1982 de l'AMPBCS (Association mondiale des producteurs de betteraves et de canne à sucre).

### Financer, investir

L'argent étant le nerf de la guerre, la CGB lance en 1960 son propre établissement financier, pour permettre aux planteurs d'investir dans l'outil industriel et de racheter des usines : la Société Betteravière d'Expansion Européenne (SBE). La SBE s'était constitué une sorte de trésor de guerre abondé

### La CGB est présente dans de nombreux organismes qu'elle a contribué à créer dont on retiendra les principaux encore actifs

#### En France

Le CIPS (comité interprofessionnel des plantes saccharifères) incarnera l'interprofession betteravière de 1969 à 2017.

Il cèdera sa place à l'AIBS (Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre).

L'ITB (Institut technique de la betterave)

Le CEDUS, ancêtre de Cultures Sucre

L'ARTB (Association de recherche technique betteravière)

La C-S2B (Coopérative de Semences et Services de Betteraviers)

#### A l'international

La CIBE (Confédération internationale des betteraviers européens) : la CGB en est membre.

L'IIRB (Institut international

de recherches betteravières)

L'AMPBCS (Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne à sucre) dont la CGB assure le secrétariat.

L'OIS (Organisation internationale du sucre) dans laquelle la CGB siège comme expert au nom de l'AMPBCS.

Les SICA Pulpes.

par les agriculteurs à raison de 25 centimes par tonne de betteraves livrée (« le prix d'un timbre-poste »). La SBE se transforme en banque d'affaires en 1976. Mais en 1987, la SBE sera cédée à la BRED. Puis dès 1993, la CGB crée une société d'investissements baptisée fort à propos Naples Investissements (la CGB résidant rue de Naples à Paris). Ce fonds de placement investit dans différents secteurs comme la presse agricole (Agra Presse) et les Sica (sociétés d'intérêt collectif agricole). C'est Naples Investissement qui possède l'immeuble abritant le siège de la CGB et ce sera elle aussi qui participera au financement

des sociétés sucrières comme Beghin-Say à partir de cette date.

Soucieuse de s'occuper de tous les débouchés de la betterave, la Confédération crée Déshy France en 1988, ancêtre de Desialis, pour commercialiser au mieux les pulpes de betteraves.

Ce tour d'horizon est loin d'être exhaustif. On trouvera de plus amples développements dans d'autres chapitres de cet ouvrage, illustrant la volonté de la CGB de ne négliger aucune piste susceptible de favoriser la culture de la betterave et ses débouchés tout en assurant la prospérité de ses adhérents.

Siège de la CGB,  
rue de Naples,  
depuis 1967.



# La construction d'une organisation de filière

*La garantie d'un revenu pour les betteraviers guide l'action de la CGB depuis sa création. C'est au sein de l'interprofession que s'est peu à peu édifiée une filière, bâtie autour des notions de cogestion, de négociations de conditions d'achat, de réception, de livraison, de paiement de la betterave, de contractualisation.*

Assemblée Générale  
de la CGB en  
décembre 2014  
sur le thème  
de l'après quotas.



L'Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre (AIBS), dont la CGB est à l'origine, a remis en 2019 aux ministères de l'Economie et de l'Agriculture son Plan stratégique betteraves-sucre-bioénergies. Un plan que l'association qualifie « *d'ambitieux* » puisqu'il a pour but de conforter la filière française dans son leadership européen. Décliné en 52 mesures concrètes, il s'articule autour de plusieurs grands objectifs tels que le renforcement de la compétitivité des exploitations betteravières et de l'industrie sucrière ou une meilleure prise en compte des débouchés de la betterave dans le cadre de la bioéconomie (chimie du végétal, bioéthanol, méthanisation). Ce plan a été rédigé par l'ensemble des représentants de la filière, de l'amont à l'aval : centres de recherche, producteurs, transformateurs et metteurs en marché.

\* \* \* \* \*

Ce texte illustre une nouvelle fois la communauté de destin et la solidarité qui unit depuis fort longtemps les deux partenaires d'un couple autrefois antagoniste, le sucrier et le betteravier. Il faut en effet se souvenir que c'est dans un climat tendu, sur fond de conflit avec des usines qui dictent leur loi et leurs prix aux agriculteurs, qu'apparaît la CGB en 1921. Les industriels ont alors plus d'un demi-siècle d'avance en termes d'organisation et de communication, puisqu'ils éditent par exemple leur propre journal depuis 1862, et que le Comité central des fabricants de sucre de France a été créé en 1867, avant de se transformer en Syndicat national des fabricants de sucre (SNFS) en 1886. Aujourd'hui, non seulement le SNFS existe toujours, mais il est devenu le partenaire privilégié de la CGB.

« La CGB a pour objet de représenter les intérêts des producteurs de betteraves auprès des pouvoirs publics français (...), ainsi qu'au sein des organismes professionnels et interprofessionnels (...) nationaux, ainsi que des commissions ou comités administratifs nationaux »

(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)

Couverture du plan stratégique de la filière française betterave et sucre en 2019.



### Des intérêts croisés

En réalité, la CGB abandonne très tôt l'idée d'une opposition frontale avec les sucriers pour adopter une approche plus conciliante et plus ouverte à la discussion.

Six mois seulement après sa création, la CGB prend l'initiative d'organiser, le 23 décembre 1921, une conférence réunissant planteurs et fabricants en vue de fixer un prix à la tonne de betteraves. La tête pensante du syndicat, Fleurant-Agricola, estime en effet que les intérêts des betteraviers et des sucriers sont liés, alors pourquoi ne pas s'entendre ? Même si les industriels ne respecteront pas l'accord signé, au moins l'un d'entre eux aura entendu le message. Il s'agit de Joseph Béghin. Dans son fief du Nord-Pas-de-Calais, on accordera aux planteurs des contrats proches de ceux qu'ils réclamaient. Cet exemple finira par essaimer dans toute la France. En 1927-1928, la CGB appelle à l'union avec le Comité des Fabricants de Sucre pour lutter ensemble contre la fluctuation des cours mondiaux. Un Comité mixte d'entente et

de conciliation des intérêts betteraviers et sucriers est créé en 1928 auprès de la Société des Nations, l'ancêtre de l'Organisation des Nations-Unies. Preuve est faite que betteraviers et sucriers peuvent aboutir à des résultats positifs en faisant cause commune.

Plus tard, en mars 1931, la CGB et le SNFS entérinent les premiers accords de contingentement pour trois ans, avec leur répartition entre planteurs de betteraves au niveau de chaque usine. Des commissions mixtes d'usine sont créées en 1937 pour contrôler l'application de ces accords. Cet épisode marque le début du système contractuel et jette les bases de l'organisation interprofessionnelle telle qu'on la connaît aujourd'hui.

L'interprofession consolide encore ses fondations avec la création en 1932 du Centre d'Études et de Documentation du Sucre (Cedus), au sein duquel se retrouvent côte à côte les betteraviers, les fabricants de sucre et les raffineurs. Le jeu du chat et de la souris entre betteraviers et sucriers a cessé. On peut considérer que les deux protagonistes ont enterré la hache de guerre.

### Intéressement au prix du sucre

L'année 2006 reste comme celle d'une grande victoire syndicale pour la CGB.

La Commission de Bruxelles consent en effet à ce que le prix de la betterave soit indexé sur celui du sucre, sans pour autant être inférieur à son prix minimum. Dit autrement, les planteurs toucheront un supplément de prix s'il advient que le prix de vente du sucre au consommateur final soit

plus élevé que celui correspondant au prix minimum de la betterave. Ce mécanisme intégré au Règlement sucre a été transposé dans les accords interprofessionnels (article 31), non sans quelques réticences de la part des fabricants. Il a fallu que la CGB appelle au boycott des arrachages en septembre 2007 pour obtenir l'application de cette nouvelle règle. Après négociations, les choses finiront

par rentrer dans l'ordre. On évalue à presque un milliard d'euros supplémentaires le gain réalisé par les betteraviers pendant les dix années d'application de cette mesure, c'est-à-dire jusqu'en 2016. On peut regretter que ce dispositif ne soit plus appliqué par la majorité des fabricants car réglementairement il est toujours d'actualité, mais reste facultatif et non plus obligatoire.



### Des outils interprofessionnels

Mais la guerre, la vraie, va hélas resurgir sous sa forme la plus hideuse. C'est du reste en prévision de cet événement funeste que les deux partenaires mettent sur pied une caisse de garantie contre les risques de guerre (en 1938), précédée un an plus tôt de la création d'un groupement interprofessionnel d'importation de graines de betteraves à sucre. La Seconde Guerre mondiale est l'occasion d'un renforcement des relations entre agriculteurs et transformateurs, avec deux créations d'importance. Celle du Groupement national interprofessionnel de la production betteravière et des industries de transformation de la betterave (GNIPB), le 7 août 1941, suivie de celle de l'Institut technique de la betterave (ITB), le 21 octobre 1944. Le GNIPB est chargé entre autres de fixer le contingentement de la production de sucre, tandis que l'ITB s'occupe des questions relatives aux semences, au développement du machinisme agricole, à l'amélioration des méthodes culturales et à la lutte

contre les parasites et les maladies de la betterave. On notera que le GNIPB deviendra, par extension de ses compétences, le GNIBC (Groupement national interprofessionnel de la betterave, de la canne et des industries productrices de sucre et d'alcool) le 9 août 1953. La canne à sucre cesse d'être l'ennemie héréditaire de la betterave à sucre. La CGB renforce encore ses liens avec l'industrie en participant à la création, en 1961, de l'Association française de chimieurgie, qui deviendra en 1969 l'Association pour la promotion industrie-agriculture (Apria). Son objet est de contribuer au développement de l'utilisation industrielle des matières premières d'origine agricole et de favoriser le rapprochement entre le monde agricole et le monde industriel.

Pendant près d'une décennie, au tournant des années 1950 et des années 1960, l'interprofession s'attache tout à la fois à défendre les prix intérieurs en France et à préparer l'entrée dans le Marché commun. Elle travaille en particulier à la conception

du premier Règlement sucre de la CEE (Communauté économique européenne), en lien avec le gouvernement. Ce règlement entre en vigueur en 1968. Son application en France est confiée au CIPS (Comité interprofessionnel des productions saccharifères), créé par décret l'année suivante, en remplacement du GNIBC. Pendant un demi-siècle, jusqu'à la fin des quotas qui le privera de sa raison d'être, le CIPS veillera au bon fonctionnement des relations interprofessionnelles au sein de la filière betterave-sucre.

Premier accord interprofessionnel post quota signé en 2016.



### Des accords interprofessionnels

L'Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre (AIBS), qui avait été créée par un arrêté ministériel en date du 27 mars 1997 à l'initiative de la CGB pour rendre obligatoire le financement par tous les planteurs de l'ITB et du Cedus (Centre d'études et de documentation du sucre), devient alors le nouvel épice centre des relations interprofessionnelles. La CGB y siège aux côtés du SNFS, et des cinq grands opérateurs sucriers français, dont les deux coopératives que sont Tereos et Cristal Union. Le rôle principal de l'AIBS est de préparer les accords interprofessionnels qui fixent les conditions d'achat, de réception, de livraison et de paiement des betteraves applicables à chaque campagne. Pour le dire autrement, les accords interprofessionnels — qui viennent de fêter leurs 60 ans — régissent les rapports entre planteurs de betteraves et entreprises sucrières. Ils prescrivent au fabricant de conclure un contrat d'achat avant les ensemencements, indiquant le prix d'achat des betteraves.

L'édition 2011 de «L'économie betteravière» — la bible du planteur de betteraves éditée par la CGB —, observe que « *chaque modification importante de l'accord interprofessionnel fait toujours l'objet de négociations particulièrement longues et difficiles, ce qui constitue le jeu normal d'une interprofession où les intérêts des uns ne convergent pas toujours avec les intérêts des autres* », mais que, « *l'intérêt à moyen et long terme de la filière a toujours prévalu, ce qui a permis jusqu'à présent de toujours finir par trouver un terrain d'accord* ». L'ouvrage souligne aussi que « *l'encadrement réglementaire communautaire des relations économiques entre planteurs et fabricants, notamment la fixation*

*d'un prix minimum de la betterave du quota et la fixation des règles concernant les réceptions de betteraves, facilite grandement le travail interprofessionnel ».*

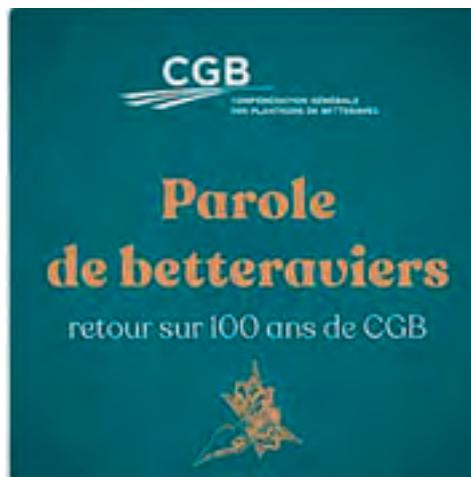
### **La répartition de la valeur : cheval de bataille de la CGB**

La suppression des quotas et du prix minimum de la betterave à compter de la campagne 2017-2018 vient changer la donne. Dans son rapport annuel de 2017, la CGB relève que *« de fortement régulé et peu concurrentiel, l'environnement économique de la filière devient dérégulé et très concurrentiel »*. Il apparaît dès lors nécessaire que fabricants et planteurs de betteraves s'entendent sur les volumes et les prix au niveau de chaque entreprise sucrière. Mais pour cela, il faut que l'Europe autorise le principe d'une négociation collective sur ces clauses de répartition de la valeur. Après l'avoir réclamé avec insistance, la CGB obtient satisfaction sur ce point grâce à un acte délégué de la Commission européenne publié en juillet 2016. Une commission répartition de la valeur (CRV) — ou une instance équivalente dans les coopératives —, est installée chez chaque fabricant de sucre afin de servir de cadre aux négociations entre représentants des planteurs et industriels. C'est l'aspect le plus novateur des premiers accords interprofessionnels post quotas. Le suivi de l'accord au niveau local restant l'apanage des commissions mixtes d'usine, rebaptisées au passage « commissions interprofessionnelles », le tout étant encadré par un accord interprofessionnel national signé en 2016 pour deux campagnes, 2017/2018 et 2018/2019, et depuis renouvelé. Pour compléter ce dispositif, la CGB a obtenu en 2019, malgré l'hostilité des fabricants,

la possibilité de créer des organisations de producteurs (OP) dans le secteur du sucre. Les OP permettent aux betteraviers de renforcer leur pouvoir de négociation face aux industriels. Les deux premières ont vu le jour dans l'Eure et dans la Somme. Ainsi dans un contexte complètement libéralisé, la CGB a obtenu des outils réglementaires pour négocier encore collectivement les volumes et les prix de la betterave avec une réserve, l'absence de caractère obligatoire de ces dispositions ; ce point est malheureusement capital car certains fabricants, en particulier les coopératives, refuseront d'appliquer les principes fondamentaux d'une contractualisation basée sur un partage clair de la valeur, du prix du sucre. Les derniers accords interprofessionnels en date ont été signés le 11 janvier 2021.



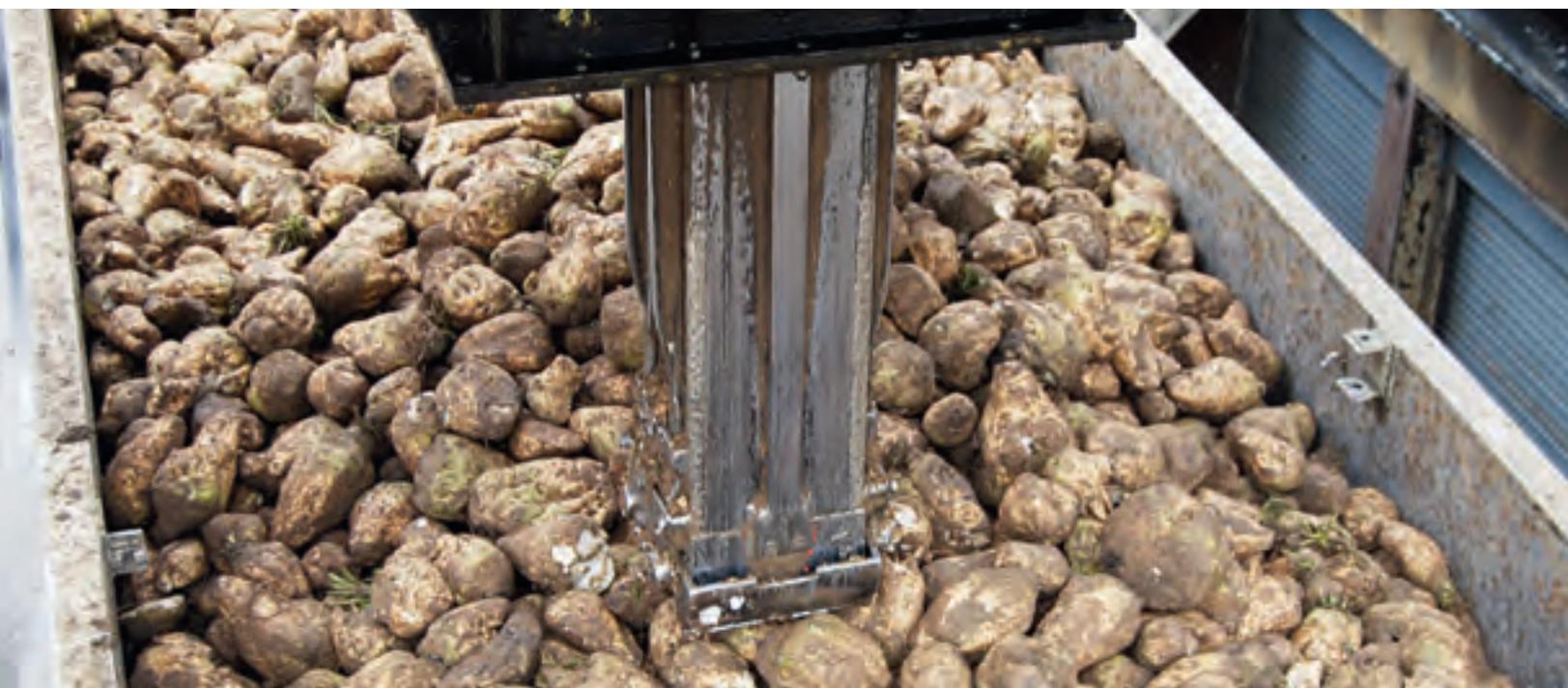
A l'occasion des 100 ans du syndicat, la CGB a sorti son premier podcast « *Parole de Betteraviers* » avec un premier épisode intitulé « *La contractualisation, entre betteraviers et sucriers, fer de lance de la CGB* » à écouter sur le site [cgb-france.fr](http://cgb-france.fr).



# Le premier point de rencontre entre planteurs et industriels

---

*La méthode d'achat de la betterave ou réception de la betterave constitue une étape cruciale pour les planteurs, puisque leur revenu dépend en partie de cette opération délicate. Le contrôle des réceptions est d'ailleurs l'un des sujets phares qui ont motivé la fondation de la CGB. Le syndicat n'a cessé de pousser à la modernisation des procédures, dans le but aussi de réduire les sujets de discorde entre sucriers et betteraviers.*



**E**n 2009, l'Association de recherche technique betteravière (ARTB) procède à des essais de simplification des opérations de réception à l'usine de Chevrières, dans l'Oise. L'objectif est de tendre vers des réceptions plus simples, plus fiables et moins coûteuses. Sur la base de ces travaux, qui s'avèrent concluants, la CGB adopte en 2013 un plan de modernisation des réceptions des betteraves en usines. Ce plan repose sur plusieurs principes, tels que la prise en compte des pertes au lavage des betteraves ou le remplacement du décolletage manuel, trop aléatoire et donc susceptible de léser les planteurs, par une forfaitisation du taux de collet, autrement dit l'application de la même réfaction à toutes les livraisons de betteraves. Méthode adoptée par Saint Louis Sucre, Tereos et Cristal Union. Le syndicat estime aujourd'hui que l'on doit aller plus loin encore en termes de simplification, d'automatisation et de précision des procédures.

\* \* \* \* \*

La question des réceptions est un sujet éminemment sensible qui a mobilisé la CGB dès ses débuts. Cette opération consistant à déterminer le poids utile et la teneur en sucre de la betterave se situe en effet à la jonction entre le champ et l'usine. C'est la pierre angulaire (ou la pierre d'achoppement, selon les cas) des relations entre agriculteurs et industriels. C'est un moment à fort enjeu pour les planteurs, puisqu'il conditionne leur niveau de recette betteravière. Or, au début du siècle dernier, l'opération se déroulait de manière empirique, les méthodes variant d'une région, voire d'une usine à l'autre. Un ancien directeur du syndicat, Henri Cayre, soulignait à bon droit « *la nécessité de contrôler les opérations de réception au niveau de l'usine et d'harmoniser ces opérations au niveau régional* ». Le rôle des premiers syndicats betteraviers a effectivement consisté à surveiller la bonne réception des betteraves à l'usine.

### De la mesure de la densité à celle de la richesse en sucre

L'entre-deux-guerres va permettre de généraliser le contrôle des réceptions, avant qu'il ne soit rendu obligatoire en 1940. Dès 1934, une loi réorganise les règles du jeu. Elle indique comment déterminer le poids et la densité, et impose l'utilisation de balances automatiques pour peser les betteraves. En 1938, un arrêté ministériel réglemente la méthode de réception dite à la pesée géométrique, plus favorable

« La CGB a pour objet d'organiser le suivi des réceptions de betteraves, d'y participer et de représenter les planteurs lors des opérations de réception (...) De faire appliquer les règlements établis »

(Extraits de l'article 4 des statuts de la CGB)

### Feu la pesée géométrique

En 1978, un vent de protestation se lève dans les rangs des planteurs contre les usines qui ont remis en cause unilatéralement la pesée géométrique. Témoin de cette agitation, l'assemblée générale annuelle de la CGB draine 1 500 participants ! Un bras-de-fer juridique s'engage entre les planteurs et certains industriels. Des procès sont intentés contre les fabricants. La Société Vermandoise de Sucrierie est condamnée, mais la cour d'appel d'Amiens rend deux arrêts en 1979 indiquant que l'accord interprofessionnel est un contrat annuellement renouvelable et totalement étranger à la problématique de la pesée géométrique. Un encouragement sans doute pour les industriels, qui obtiennent en 2000 l'arrêt complet de la pesée géométrique au profit de la pesée directe, moins coûteuse pour eux. Pour mémoire, la pesée géométrique consistait à évaluer le poids récolté sur une surface de champ donnée en fonction du nombre de betteraves s'y trouvant.

aux planteurs que la réception directe. Après la guerre, le contrôle des réceptions demeure cependant une source de conflits entre planteurs et fabricants.

A compter de la campagne 1964-1965, la méthode de la réception à la richesse saccharine, réclamée depuis 1958 par la CGB, remplace la méthode contestée, car jugée « archaïque », de la réception à la densité du jus. Ce tournant est opéré pour plusieurs raisons. D'abord à cause de la qualité de la betterave — sa teneur en sucre — qui s'est grandement améliorée grâce aux progrès agronomiques. Ensuite parce que le contrôle par les saccharimètres est automatisé et donc moins aléatoire que le contrôle à la densité, qui génère des litiges. Il s'agit enfin de s'aligner sur la méthode pratiquée à l'étranger. Introduite en 1963-1964 par décret, la réception à la richesse saccharine devient obligatoire sur l'ensemble du territoire en 1966. Elle a une conséquence : le planteur ne livre plus seulement des betteraves, mais du sucre.

### Bonus vs malus pour la tare terre

En 1980, on note l'apparition des premiers centres à sous-échantillonnage qui permettent de distinguer la tare terre et la tare collet. La tare terre, rappelons-le, comprend tous les déchets de la betterave : terre, cailloux, feuilles, etc. Cette tare terre reste un abcès de fixation que la CGB s'efforce de régler dans les années 1990. En milieu de décennie, un nouvel accord interprofessionnel instaure un bonus-malus sous forme d'incitation financière (ou de pénalité) destinée à réduire la tare terre : bonus pour les planteurs qui livrent moins de tare terre que la moyenne, malus pour ceux qui à l'inverse livrent plus de tare terre que la moyenne. Ce système a pour vertu de faire passer la

tare terre de 30 % à 10 %, en partie grâce au déterrage des betteraves avant leur chargement dans les camions qui vont les acheminer à la sucrerie. C'est d'ailleurs pour améliorer la qualité des livraisons que le syndicat lance en 1997 une campagne de communication intitulée « *Effeuller... c'est gagner* ». Elle incite les planteurs à laisser au champ le collet qui n'est pas payé et à éliminer au maximum la terre et les feuilles. Cette campagne de communication se matérialise par l'édition d'une bande dessinée envoyée à tous les adhérents du syndicat sur l'importance de l'effeuillage et du scalpage.

### Collet forfaitisé vs décolletage

La CGB poursuit en parallèle d'autres combats. L'un en faveur de l'achat de la betterave entière afin que le planteur soit rémunéré le plus justement possible à raison de la matière marchande qu'il a livrée. Cette méthode de réception a été adoptée à partir de 2013 par l'immense majorité des usines, seules deux d'entre elles pratiquant encore l'opération



de décolletage des betteraves, aux dépens du collet forfaitisé. L'autre combat porte sur l'automatisation des réceptions, de manière à supprimer toutes les interventions manuelles, qui sont à l'origine de bien des erreurs. Plusieurs solutions mises au point notamment par l'ARTB ont reçu l'agrément de la DGCCRF (Répression des fraudes), mais les fabricants n'ont pas donné suite à ce jour, estimant la méthode trop onéreuse. Il faut souligner que cette automatisation avait été réclamée par les planteurs lors du congrès de la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe) à Stockholm en 2000.

A partir de 2006, la réception des betteraves dans les sucreries et les distilleries a été régie par l'arrêté du 24 février. En 2007, la procédure d'échantillonnage réduit a été mise en place ce qui a permis de réduire les coûts de réception. Désormais, à partir d'un nombre de sept camions, le pourcentage de camions échantillonnés est réduit de façon progressive pour atteindre 40 % pour des livraisons de 40 camions et plus. En moyenne environ un camion sur deux arrivant au centre de réception de la sucrerie est échantillonné.

En 2014, un progrès important (assorti de réductions de coûts supplémentaires) a été fait dans les réceptions et les relations interprofessionnelles avec la suppression du décolletage manuel, source de nombreux conflits, et son remplacement par le collet forfaitaire. En 2020, les dispositions de l'arrêté du 24 février 2006 concernant la réception des betteraves ont été reprises dans l'accord interprofessionnel, car elles ne sont plus du ressort de la DGCCRF mais de l'interprofession.

Si les opérations de réception des betteraves sont placées sous la responsabilité des fabricants de sucre, les betteraviers n'en sont pas exclus.

Le libre accès des planteurs ou de leurs représentants syndicaux à l'usine constitue même l'un des piliers de l'interprofession. Le double contrôle des réceptions, exercé l'un par le fabricant au centre de réception, l'autre par l'agriculteur ou son représentant, constitue l'un des fondements du paritarisme qui régit la filière. Ce droit de regard n'écarte certes pas tout risque de contestation sur le poids, la richesse, ou encore le lavage des betteraves qui reste un sujet critique, mais il a le mérite de prévenir et d'aplanir les différends.



Couverture du journal *Le Betteravier français* n° 988 en septembre 2013.

Le Grand effeuillage - Objectif qualité - 5 ans pour gagner. Couvertures et pages intérieures d'une des trois bandes dessinées, éditées par Glénat pour la CGB et l'ARTB au début des années 2000.

# Quand les planteurs deviennent fabricants de sucre

---

*Primitivement hostiles aux fabricants, avant de nouer de véritables partenariats avec eux, puis de devenir eux-mêmes propriétaires de la quasi-totalité de l'outil industriel, les planteurs ont pris le pouvoir au sein de la filière betterave-sucre. Un étonnant renversement de situation, et même une véritable révolution dans laquelle la CGB a joué un rôle majeur.*



Ces derniers temps, des tensions sont apparues entre certains planteurs et leurs coopératives, et entre la CGB et les coopératives. Pour normaliser la situation, le syndicat prépare depuis janvier 2020 un Pacte betteravier destiné à redéfinir les rapports entre coopération et syndicalisme. Ce malaise ne doit cependant pas occulter tout le chemin parcouru côte à côte par les deux partenaires, ni conduire à renier un héritage somme toute récent. Aujourd'hui, 90 % des planteurs font transformer leurs betteraves dans des usines qui leur appartiennent. Au début des années 1990, le pôle coopératif ne représentait encore que 15 % de la production sucrière. La CGB est loin d'être étrangère à cette montée en puissance. On peut même affirmer sans trahir la vérité que sa contribution à cet incroyable retournement de situation a été décisive.

« La CGB a pour objet de resserrer les liens de confraternité qui doivent unir les membres de la profession et s'intéresser à toute amélioration ou initiative relative au bien-être des travailleurs de la profession »

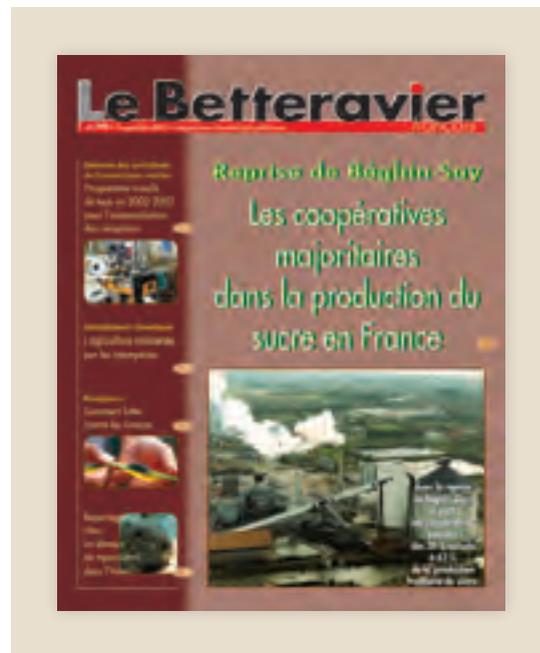
(Extraits de l'article 4 des statuts de la CGB)

\* \* \* \* \*

Souvenons-nous en effet que la CGB s'est initialement constituée pour contrer l'hégémonie des industriels qui faisaient la pluie et le beau temps sur le marché face à une masse de planteurs atomisés. Quelque 80 000 agriculteurs étaient alors à la merci de plusieurs centaines de sucreries et de distilleries. Écoutons à ce propos Henri Cayre, directeur général du syndicat de 1942 à 1981 et figure emblématique de la CGB : « La sucrerie joua pour la constitution du syndicalisme betteravier un rôle analogue à celui des fabriques pour la constitution du syndicalisme ouvrier. Elle donna à tous les planteurs la conscience qu'ils formaient un groupe aux intérêts cohérents, ce que leur isolement naturel ne permettait pas de percevoir. Le réflexe d'autodéfense poussa à la constitution d'un groupe professionnel. »

### Un syndicalisme d'un nouveau type

De fait, les relations entre planteurs et fabricants commencent mal. Dès le 14 juin 1921, quelques jours après sa création, la CGB dépose plainte contre la puissante sucrerie-raffinerie Say pour spéculation illicite sur les prix de la betterave et du sucre. Plainte jugée irrecevable pour d'obscures raisons : la loi était devenue caduque entre-temps. Say s'en tire avec un non-lieu. Mais la CGB n'en a pas fini avec cette société. Dans les années 1960, c'est elle qui « souffle » au nez



### Le poids de la coopération

Tereos et Cristal Union assurent 85 % de la production de sucre issu de betteraves, 80 % de la production d'alcool et d'éthanol de betteraves, 98 % de la pulpe déshydratée. Les deux coopératives possèdent 17 des 21 sucreries implantées sur le territoire français (9 pour Tereos, 8 pour Cristal Union, contre 4 pour leurs 3 concurrents non coopératifs). Elles comptent 21 000 planteurs-coopérateurs (12 000 chez Tereos, 9 000 chez Cristal Union) qui cultivent 350 000 ha de betteraves (200 000 ha pour Tereos, 150 000 ha pour Cristal Union). Elles emploient 6 000 salariés dans l'Hexagone (4 000 chez Tereos, 2 000 chez Cristal Union), et réalisent un chiffre d'affaires de 6,5 Md€ (4,5 Md€ pour Tereos, 2 Md€ pour Cristal Union).

L'assemblée générale de la CGB 2019 a rassemblé un éminent parterre de personnalités pour la table ronde Syndicalisme et coopération. De gauche à droite : Franck Sander, Président de la CGB - Samuel Vandaele, Président Jeunes Agriculteurs - Jean-Charles Lefebvre, Président du conseil de surveillance de Tereos - Olivier de Bohan, Président de Cristal Union - Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA - Dominique Chargé, Président de La Coopération Agricole.

#### « Chasser en meute »

Le président de la CGB, Franck Sander, s'est exprimé à plusieurs reprises, aussi bien dans les médias qu'en assemblée générale, sur l'esprit et les objectifs du Pacte betteravier initié par son organisation. Il s'agit de refonder les rapports unissant le syndicat et le mouvement coopératif. *« Ce Pacte vise à rebâtir les fondamentaux de notre filière, à faire de l'interprofession la rampe de lancement d'une véritable filière française. Nous devons redéfinir notre projet, rappeler nos valeurs et préciser comment chacun y contribue, repenser les liens qui rassemblent planteurs et fabricants pour relever les défis ensemble, mais aussi apporter des réponses et de nouveaux axes aux planteurs non coopérateurs. »* Dans un contexte difficile, qui est celui de l'après-quotas et de l'après-néonicotinoïdes, Franck Sander propose ni plus ni moins à l'ensemble des acteurs de la filière betterave-sucre que de *« chasser en meute »*. Il reste convaincu que *« le syndicalisme et la coopération sont complémentaires »*, sous réserve de *« coconstruire les décisions en amont »*.





et à la barbe des planteurs locaux la sucrerie de Chevière dans l'Oise qu'ils souhaitaient racheter suite au décès de son propriétaire. Tout juste née, la SBE n'a pas eu les moyens de s'aligner.

La SBE (Société Betteravière d'Expansion Européenne) a été créée par la CGB pour permettre aux planteurs de s'approprier l'outil industriel en participant à son capital. Soit en rachetant des usines existantes, soit en investissant dans des usines neuves. La SBE offre ainsi la possibilité aux betteraviers de jouer un rôle actif dans l'économie agroalimentaire de leur secteur de production en participant à la fabrication et à la commercialisation du sucre. Sa création intervient dans un contexte de concentration technique et capitaliste de l'industrie sucrière, mouvement qui fait peser la menace d'une fermeture sur des unités jugées insuffisamment rentables.

Concrètement, la SBE n'achète pas d'usine. Elle facilite son rachat par les planteurs par différents moyens : prêt de capitaux, apport de caution, appui technique, aide à la constitution d'une société de planteurs pour acquérir l'usine et souscription au capital de ladite société. Les planteurs sont invités à souscrire des actions de la SBE via le versement d'une petite participation volontaire par tonne de betteraves. Dans un premier temps, les agriculteurs se montrent réservés vis-à-vis de la SBE, estimant qu'il s'agit là d'une déviance du syndicalisme. La CGB rétorque qu'il s'agit plutôt « *d'un nouveau style de syndicalisme* », même s'il faut rappeler que dans sa prime jeunesse le syndicat s'était montré assez réservé à l'égard du modèle coopératif. Toujours est-il que si la Société Betteravière d'Expansion rate l'affaire Chevière, elle va petit à petit faire sa



pelote en prenant des participations dans les grandes compagnies sucrières, avec des postes d'administrateur à la clé. Elle mettra en œuvre en parallèle une politique de développement des unités de déshydratation des pulpes en créant plusieurs Sica (sociétés d'intérêt collectif agricole) grâce à des prêts. La SBE inspirera d'autres filières, à l'image d'Unigrains dans le secteur des céréales.

### De Say à Béghin-Say : l'ironie de l'histoire

Avec la SBE, les fabricants de sucre prirent peur ! Ils arrivèrent ainsi à convaincre en 1987 la CGB de vendre cette banque d'affaire à la Bred (la Banque Régionale d'Escompte et de Dépôt, aujourd'hui dans le giron du Groupe

« Les planteurs ont acheté Béghin-Say », Une du *Betteravier français* n°794, le 5 novembre 2002.

BPCE) dont le président d'alors Paul Paclot n'était autre que le président du SNFS ! Pour autant, cet accident de parcours n'éteint pas la volonté de la CGB de s'armer financièrement, ni de convaincre ses adhérents d'investir dans l'aval de la filière pour capter davantage de valeur ajoutée. Ainsi assiste-t-on dans les années 1990 à une succession de reprises, par les coopératives, d'usines privées telle que Bresles, Berneuil, Maizy et bien d'autres... Et en 1996, c'est le début des grandes manœuvres avec la Compagnie Française de Sucrierie (CFS). La CGB « pèse alors de tout son poids », dixit Dominique Ducroquet, son président, pour renforcer la part des coopératives lors du partage des actifs de la Compagnie Française de Sucrierie. Et voici donc que l'on reparle de Say, ou plus exactement de Béghin-Say, les deux entreprises ayant fusionné en 1972 pour former le premier groupe sucrier français ! En 2001, la CGB consulte les planteurs de Béghin-Say pour envisager avec eux le rachat de l'entreprise. Le président de la CGB, Dominique Ducroquet, prévient : « *Je ferai le choix de la coopération, même si cela passe par un investissement lourd mais à terme rentable* ». De fait, quelques 13 000 planteurs déposeront pas moins de 165,5 millions d'euros dans la corbeille de mariage (l'équivalent d'une année de chiffre d'affaires betteraves pour chacun) ! La CGB obtient que l'investissement soit défiscalisé, autrement dit que les planteurs bénéficient d'un crédit d'impôt. L'opération a lieu en 2002. L'acquisition se fait par le truchement d'un consortium composé d'une coopérative agricole, l'USDA (Union des Sucrieries Distilleries Agricoles), et de Naples Investissement, nouvel outil financier de la CGB, créé en 1993 en remplacement de la Société Betteravière d'Expansion Européenne (SBE). L'opération se fera

avec l'appui de deux banques mutualistes, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel. Cette opération de grande envergure, la plus importante de l'après-guerre, permet à la coopération de contrôler alors plus de 60 % de la production française de sucre. Ainsi, les groupes coopératifs sucriers USDA devenu Tereos, Cristal Union (qui a vu le jour en 2000) et SDHF (Sucrieries et Distilleries des Hauts de France) se trouvent confortés dans l'opération. Le nom de Béghin-Say subsistant toutefois en tant que marque commerciale restée dans le giron de Tereos. Et en 2006 SDHF fusionnera avec Tereos.

La dernière opération de ce type interviendra en 2011, avec la reprise du Groupe Vermandoise (SVI) par Cristal Union. Les planteurs concernés s'impliquent à nouveau financièrement à hauteur du chiffre d'affaires d'une récolte.

En revanche, la CGB et les planteurs échoueront à prendre le contrôle de Saint Louis Sucre, qui était à vendre en 2001 et que le groupe allemand Südzucker récupérera à son profit. De même, près de deux décennies plus tard, le syndicat présentera, en vain, un plan de reprise de deux sucrieries menacées de fermeture par le même groupe. Celles-ci ont malheureusement cessé leur activité en 2020. On peut raisonnablement penser qu'elles existeraient encore si les betteraviers avaient pu racheter Saint Louis Sucre lorsque l'occasion s'en est présentée en 2001. Ce n'est pas faute d'avoir essayé ! Mais Südzucker eut alors le dernier mot.

### Les paysans maîtres chez eux

Quoi qu'il en soit, la politique volontariste de la CGB a permis de construire deux groupes coopératifs qui sont aujourd'hui des acteurs de premier plan dans l'industrie du sucre. Tereos est devenu le 2<sup>e</sup> groupe européen et le



Une du *Betteravier français* n° 954, du 11 octobre 2011. « *Cristal Union Achète Groupe Vermandoise et devient n°2 français et n°5 européen* ».

3<sup>e</sup> groupe sucrier mondial, et Cristal Union (connu sous sa marque Daddy), le 4<sup>e</sup> européen et le 10<sup>e</sup> mondial. Un succès d'autant plus intéressant que le modèle coopératif a en théorie de multiples vertus. Fondée sur des valeurs telles que l'équité et le mutualisme, une coopérative redistribue, après investissement, ses bénéfices à ses adhérents. Ancrée dans son territoire, dont elle participe au développement, elle est animée d'une vision à long terme et constitue un patrimoine que l'on se transmet de génération en génération. L'actuel président de la CGB, Franck Sander, peut à bon droit juger qu'il s'agit d'un outil « *formidable, car ce sont les paysans qui gèrent leur boutique* ».



PARTIE 3

---

# Des produits, des marchés

---



# De la semence à la betterave

---

*La CGB a œuvré de longue date, dans le cadre de l'interprofession, en faveur de l'amélioration qualitative de la betterave sucrière et de son itinéraire cultural. Ce qui a eu pour effet d'augmenter de manière significative le rendement et la productivité de la plante. Au point de faire de cette culture l'une des plus performantes de l'agriculture française.*

Semences de betterave  
sucrière.



La filière betterave-sucre a connu en 2020 une crise sanitaire et économique d'une particulière violence, marquée par une baisse historique des rendements, de l'ordre de 30 % par rapport à la moyenne quinquennale, avec des chutes atteignant 70 % dans certaines régions. En cause : une épidémie de jaunisse virale grandement favorisée par l'interdiction des semences enrobées de néonicotinoïdes. Interdiction votée en 2016 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Face à ce désastre, la CGB s'est tout entière mobilisée pour amener les pouvoirs publics à revoir leur position, tout en négociant la meilleure enveloppe budgétaire possible pour indemniser les planteurs. Combat syndical couronné de succès puisqu'il a débouché sur l'adoption, le 14 décembre 2020, d'une loi autorisant de nouveau l'usage de cet insecticide à titre dérogatoire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023. La betterave à sucre est la seule culture à bénéficier d'une telle tolérance, même provisoire. L'Etat a également débloqué 80 millions d'euros pour dédommager les agriculteurs victimes de la jaunisse.

La CGB a dans le même temps obtenu la nomination par décret (du 14 septembre 2020) d'un délégué interministériel pour la filière sucre chargé de coordonner les différents acteurs et de les aider à sortir par le haut de cette crise. Sa mission consiste notamment à « trouver les alternatives efficaces aux néonicotinoïdes » avec l'ensemble des parties prenantes du dossier. La filière avait déjà anticipé cette mise en demeure en remettant au ministre de l'Agriculture, le 22 septembre 2020, par le biais de l'AIBS (Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre), un plan de prévention 2021-2023 économe en NNI (les néonicotinoïdes) et protecteur des insectes pollinisateurs comme les abeilles. Ce plan fait la jointure avec la période post-néonicotinoïdes lorsque celle-ci deviendra effective.



© Frédéric Marais

De gauche à droite : Grégory Basson Moreau, député de l'Aube, Henri Havard, délégué interministériel et Alain Carré, président de l'AIBS.

Communiqué de presse de la CGB sur le projet de loi relatif à la dérogation d'usage des néonicotinoïdes en culture de betterave sucrière.





Publicité dans l'après-guerre pour encourager l'utilisation de graines segmentées enrobées.

### Des graines bleu-blanc-rouge

La « *transition écologique et énergétique* » aussi bien que « *l'innovation technique* » prônées par le décret précisant le rôle du délégué interministériel pour la filière sucre ne sont pas des notions étrangères à la CGB. Le syndicat a même participé tout au long de son histoire à la construction d'une agriculture de plus en plus performante, qui concilie recherche d'efficacité et respect de l'environnement. La CGB a en effet toujours

conservé un droit de regard sur la qualité des semences. Le Groupement national d'importation et de répartition des graines de betteraves à sucre (GIR) voit le jour le 30 août 1939 via une convention signée entre le ministère du Commerce et la CGB. Le GIR est transformé en Groupement national interprofessionnel des graines et plants (Gnis) à la Libération. Les graines deviennent pendant l'Occupation un enjeu de fierté et de souveraineté nationales. On enjoint les planteurs de « *semier français* », alors que les graines tricolores ne couvraient avant-guerre qu'un cinquième des besoins. La période de la guerre voit aussi et surtout la fondation, le 21 octobre 1944, de l'Institut technique de la betterave (ITB) à l'instigation des betteraviers, et avec la participation des sucriers, des semenciers et des distillateurs. Sa création répond à la nécessité de soutenir la culture familiale pour lui faire atteindre un niveau technique analogue à celui de la grande culture, par le biais de conseils ou d'aides financières et matérielles. Grâce à cet organisme la culture betteravière fait un bond prodigieux sur le plan de la productivité.

### Le programme de recherche AKER

2012 est une année charnière. Elle marque le lancement, à l'initiative de la CGB, du programme de recherche Aker. Celui-ci a pour but d'augmenter les rendements en sucre/hectare de la betterave grâce à la génétique. L'objectif est de doubler le rythme annuel de croissance de ce rendement, en le faisant passer de 2 à 4 % d'ici à 2020 afin de combler la différence de coût de production entre le sucre de



betterave et le sucre de canne brésilien. Techniquement, il s'agit d'aller puiser dans le génome des 12 000 variétés de betteraves sauvages existantes et d'en extraire les gènes propices à la

création de variétés hybrides plus productives, mais aussi plus résistantes aux maladies et au stress hydrique. Confié à l'Institut technique de la betterave (ITB) pour sa mise en œuvre, le programme Aker a été financé dans le cadre des Investissements d'avenir du Grand Emprunt national. Associant onze partenaires publics ou privés, sa durée était de huit ans et son budget de 18,5 millions d'euros, dont 20 % apportés par la CGB et les fabricants de sucre via l'ITB.



La betterave à sucre sera la seule plante dont le rendement progressera de manière constante et régulière. Des résultats spectaculaires obtenus grâce au suivi de la qualité des semences, à l'apport des progrès agronomiques, aux avancées en matière d'itinéraire cultural et mécanisation des travaux dans les champs.

Tracteur Latil remorquant un camion plein de betteraves qu'on vient de récolter dans un champ voisin.

### Produits de protection des plantes et machinisme

Après guerre s'ouvre l'ère du machinisme triomphant. L'ITB organise ses premières démonstrations très vite après la fin des combats. En 1964-1965, il lance son Plan de mécanisation intégrale des travaux de printemps pour pallier la disparition progressive de la main-d'œuvre. Les progrès accomplis dans le domaine de la chimie sont indissociables de l'essor de l'agriculture intensive. Les années 1965-1966 marquent un tournant décisif dans l'histoire de la betterave sucrière : c'est l'émergence du désherbage chimique et de la graine monogerme dans les semis. Cette graine va révolutionner la culture betteravière en ce qu'elle donne naissance à une seule plantule et supprime la fastidieuse opération de démariage, qui nécessitait une

main-d'œuvre étrangère importante. La graine monogerme va du même coup entraîner dans son sillage la mécanisation de la culture. En 1971, 395 000 ha sont ensemencés avec ce type de graine.

### Réduction des doses et pas d'OGM

On assiste en parallèle, au cours des années 1970, à la timide naissance d'une conscience écologique. On cherche à faire des économies de désherbant pour protéger la faune, notamment à la demande des chasseurs, et on réduit les doses en conséquence. La notion d'agriculture raisonnée commence à essaimer dans les esprits. S'il ne s'agit pas de faire l'impasse sur les insecticides, on demande aux planteurs de privilégier des programmes de lutte préventive au moment des semis. Dans les années 1980, la graine de betterave enrobée d'insecticide fait son apparition. Le premier NNI (néonicotinoïde) est autorisé en traitement de semence en 1993.

Publicité Fiat d'après-guerre : encouragement de la mécanisation.



## 100 % utile, zéro déchet

### La betterave sucrière, une plante productive et durable

Le processus d'extraction du sucre de betteraves consiste à isoler le saccharose présent dans la plante en séparant, un à un, tous les autres composants. L'une des caractéristiques majeures de la filière betterave-sucré est d'offrir à tous ces composants des débouchés qui, en plus du sucre, permettent de valoriser intégralement la plante. Au-delà de l'intérêt évident en termes d'empreinte environnementale, cette spécificité inscrit la betterave sucrière dans une économie circulaire utilisant chaque élément issu du process comme source de matière première.

#### Les composants de la betterave sucrière

100% de valorisation

#### LE SUCRE

► Ingrédient alimentaire  
► Substrat de distillation  
► Ingrédient des industries chimiques et pharmaceutiques

Le sucre, ou saccharose, est le produit final du processus d'extraction. 1 tonne de betteraves sucrières donne en moyenne 160 kg de sucre cristallisé. Si 70 % de ses utilisations sont alimentaires, le sucre bénéficie aussi de multiples débouchés non alimentaires. C'est notamment une matière première utilisée pour la production d'alcool éthylique et de bioéthanol.

#### L'EAU

Éclairage, énergie, lavage, irrigation... Bien qu'elle soit fortement consommée dans la production de sucre de betterave, une activité industrielle localisée au plan de la production de sucre.

► L'eau est économisée dans les zones irriguées par des techniques innovantes (irrigation goutte à goutte, irrigation à la demande, etc.).

► Les usages d'eau sont optimisés par la mise en place de systèmes de recyclage de l'eau.

#### LA MELASSE

Alcool, levures, aliments pour animaux... Les résidus de la production de sucre de betterave sont valorisés. La melasse est un produit riche en sucre, en alcool et en vitamines. Elle est utilisée dans l'alimentation animale, la production de bioéthanol, etc.

► La melasse est également utilisée pour la production d'alcool éthylique, de bioéthanol, etc.

#### LES FEUILLES

Engrais naturel... Les feuilles de betterave sont utilisées comme engrais naturel. Elles sont riches en azote et en potassium, deux éléments essentiels pour la croissance des plantes.

► Les feuilles sont utilisées pour la production de bioéthanol, etc.

#### LES PULPES

Nutrition animale... Les pulpes de betterave sont utilisées comme aliment pour animaux. Elles sont riches en fibres et en minéraux, deux éléments essentiels pour la santé des animaux.

► Les pulpes sont utilisées pour la production de bioéthanol, etc.

#### LES ÉCUMES

Préservation des sols agricoles... Les écumes de betterave sont utilisées pour la préservation des sols agricoles. Elles sont riches en silice, un élément essentiel pour la croissance des plantes.

► Les écumes sont utilisées pour la production de bioéthanol, etc.

Infographie sur la betterave sucrière : 100 % utile, zéro déchet, en octobre 2018.

Ce système de protection des plantes est alors présenté comme plus respectueux de l'environnement car utilisant beaucoup moins de matières actives. Si les NNI ont droit de cité, ce n'est pas le cas en revanche des OGM, apparus dans les années 1995-2000. Des betteraves génétiquement modifiées font bien l'objet d'essais. Mais aucune betterave transgénique ne sera finalement commercialisée en raison du moratoire imposé par Bruxelles sur les cultures OGM. En 2009, on note aussi la création de l'Union française des semenciers (UFS), qui comprend comme le GNIS, une section betteraves et chicorées. En 1998, l'interprofession se dote d'un Guide Environnement pour aider les planteurs à optimiser leurs pratiques. Ce qui

la fait apparaître en avance sur son temps. Car en ce début de siècle et de millénaire, la question environnementale est de plus en plus prégnante. La société civile et l'opinion publique, appuyées par les associations et les partis écologistes, font pression sur les cultivateurs pour produire plus propre. Le plan Ecophyto, initié en 2008 dans la foulée du Grenelle de l'Environnement organisé l'année précédente, se fixe pour objectif de réduire de moitié l'usage des pesticides. Il se solde par le retrait de trente substances actives du marché, mais s'avère être globalement un échec. Le Grenelle accouche aussi de la Certification haute valeur environnementale (HVE) qui engage les exploitations volontaires dans une démarche moins gourmande en eau, en pesticides et en engrais

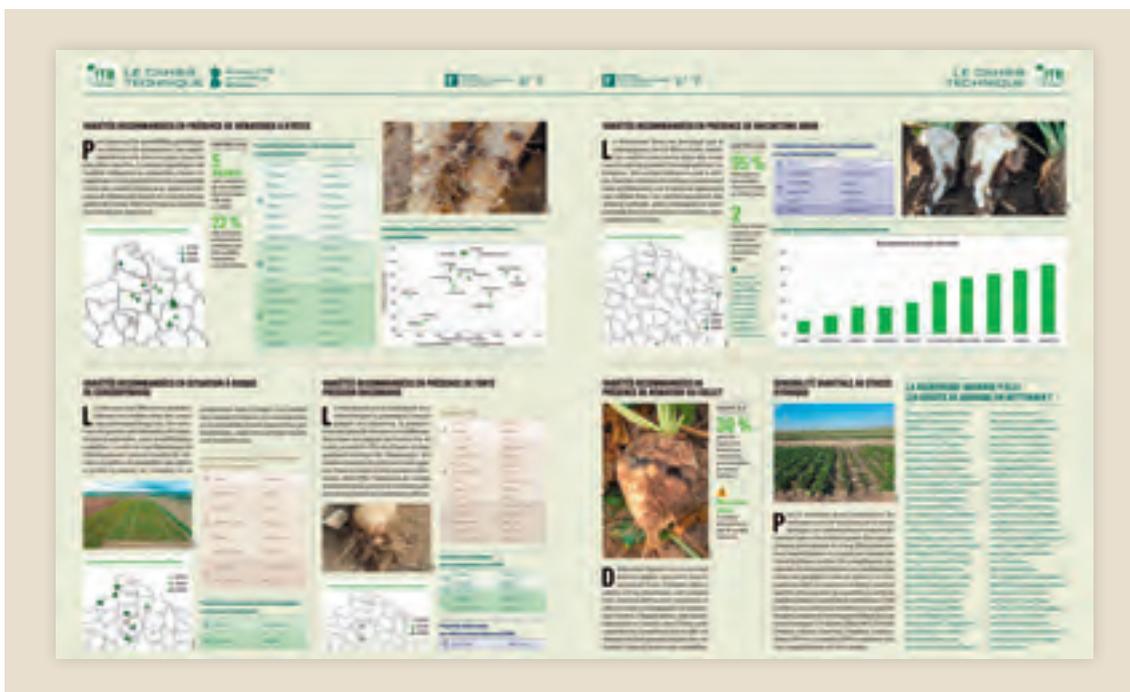
chimiques, tout en préservant davantage la biodiversité. Dans le même temps, encouragés en ce sens par l'ITB, les betteraviers (au même titre que les céréaliers par exemple) peuvent tenter de décrocher le Label bas-carbone en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre et en stockant davantage de carbone dans le sol. Et le bio, de plus en plus présent dans d'autres cultures, effectue une lente percée dans la production de la betterave : il ne concerne actuellement qu'environ 0,5 % de la surface emblavée.

### L'ITB, un organisme de progrès

L'ITB reste encore aujourd'hui le bras armé de la filière en matière de suivi des variétés et de l'itinéraire technique de la production betteravière avec le désherbage, le contrôle des maladies et des ravageurs, l'agronomie et les équipements agricoles. Pour faire connaître ses travaux, il publie dans chaque numéro du *Betteravier français* un cahier technique ô combien précieux pour les planteurs. En

matière de semences, l'institut publie chaque année une liste des variétés conseillées. Pour aider les planteurs à choisir les meilleures semences, la CGB a créé en 2011 la CS2B, une structure de ventes de semences de façon à ce que chaque planteur puisse avoir accès à la semence de son choix et ne pas dépendre du choix des industriels. Plus récemment, fin 2019, la CGB a lancé un outil d'aide à la décision accessible sur Internet, fondé précisément sur les recommandations de l'ITB. Preuve que le sujet reste plus que jamais d'actualité ! Et qu'il a su se moderniser.

Et c'est précisément l'ITB qui, avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), a présenté le 22 septembre 2020 au ministre de l'Agriculture un plan de recherche et d'innovation étalé sur trois ans pour trouver une parade à la jaunisse virale sans recourir aux NNI, définitivement bannis à l'horizon 2023.



Double page ITB du numéro spécial variétés, du *Betteravier français*, paru en novembre 2020.

# Des premiers contingentements à la fin des quotas

---

*Offre ou demande ? Production ou consommation ? Marché réglementé ou dérégulé ? Interventionnisme ou libéralisme ? C'est tiraillée entre ces injonctions contradictoires qu'une politique sucrière a pris corps en France et en Europe, sous l'impulsion de la CGB. Avec de fortes répercussions en termes de prix, de revenus et de surfaces pour les planteurs.*



**L**a CGB a anticipé de longue date la fin des quotas sucriers et du prix minimum garanti de la betterave. Elle s'est battue pour prolonger jusqu'en 2020 ce régime institué en 1968 par l'Europe. Pourquoi 2020 ? Parce que cela coïncidait avec la fin du programme de recherche Aker lancé en 2012 pour permettre à la France d'augmenter encore ses rendements par l'intermédiaire de la génétique. Et, partant, d'améliorer sa compétitivité face à de futurs concurrents tels que le Brésil. Malheureusement la fin des quotas a été actée à l'échéance 2017 et non 2020, sachant que la position des industriels, pour qui la réforme signifiait la possibilité de produire du sucre sans aucune restriction, pesa fortement dans cette avancée de la date de fin des quotas. Le syndicat betteravier travaillera dès lors à un règlement, qu'il obtiendra, autorisant la négociation des prix et des volumes via un accord interprofessionnel par entreprise et cela se traduira par la mise en place des commissions de répartition de la valeur.

Signé pour deux campagnes en 2016, cet accord est entré en application lors de la campagne 2017-2018, la première sans quotas. Il stipule notamment que tous les éléments contractuels relatifs au prix de la betterave doivent être négociés au niveau de chaque fabricant par une « commission répartition de la valeur » (CRV). Dans les coopératives, cette discussion a lieu au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance. Les CRV sont le point le plus novateur du nouvel accord interprofessionnel. Ce qui fait dire à Alain Jeanroy, alors DG de la CGB : « *Tout était en place pour maintenir des accords interprofessionnels*

« La CGB a pour objet de procéder, avec les fabricants de sucre et les distillateurs, et autres transformateurs, à l'élaboration, à la négociation, à la mise en œuvre et au contrôle de la bonne application des accords interprofessionnels et des contrats-types relatifs à l'achat des betteraves... »

(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)

*équilibrés avec une juste répartition du prix du sucre entre planteurs et fabricants, mais encore fallait-il que les fabricants en aient la volonté ; le dispositif n'étant que facultatif, seuls deux fabricants privés, les sociétés Lesaffre et Ouvrés l'appliquèrent, les autres imposèrent des prix sans discussion au détriment des planteurs ».*



© Motorjan 11 de Pixabay

### Les quotas : le fruit d'une concertation entre planteurs et fabricants

Les quotas et la CGB ont une longue histoire commune. Qui remonte très précisément à 1931, année choisie par le syndicat et par les fabricants de sucre pour signer un accord sur le contingentement de la production sucrière (on ne parle pas encore de quotas). Cet accord fixe la quantité de betteraves achetée par chaque usine, le devenir des betteraves en excédent, ainsi que les devoirs réciproques des planteurs et des fabricants. Il s'agit — déjà — d'adapter la production de sucre aux besoins du marché en tenant compte de ses capacités d'absorption. Il convient de replacer le problème dans son contexte : la production de l'année précédente a été excédentaire, entraînant l'effondrement des cours. La solution consiste à résorber le surplus en le lisant sur les trois années suivantes, moyennant une réduction de la production. Cet accord volontaire découlant d'une initiative privée des deux protagonistes — producteurs et transformateurs — sera reconduit

deux fois avant que l'Etat ne s'empare de la question et fixe lui-même le contingentement annuel de la production de sucre. Mais les professionnels, parties prenantes de la culture de la betterave et de sa valorisation industrielle, viennent bel et bien de jeter les bases du système visant à ajuster l'offre à la demande. Ce faisant, on assiste aux débuts de la contractualisation et à la mise en place d'une organisation interprofessionnelle basée sur le paritarisme. Un modèle permettant de garantir un prix minimum et de stabiliser le marché qui inspirera plus tard d'autres secteurs agricoles.

### Et aussi une dimension internationale

La dimension transnationale du sujet apparaît concomitamment à sa dimension intérieure. Au début des années 1930, la surproduction mondiale de sucre fait chuter les prix et déséquilibre le marché, ce qui soulève la nécessité de réduire la production et de continger les exportations.



#### Un revenu à tout prix

Le régime des quotas a sans nul doute apporté des revenus stables et une certaine aisance matérielle aux planteurs pendant de nombreuses années. Ce qui n'a pas manqué de susciter des jalousies et quelques rancœurs. Pour s'en convaincre, il suffit de lire un passage d'un article du *Nouvel Observateur* paru le 9 septembre 1974 à propos de la CGB et plus précisément de son directeur général Henri Cayre : « *Il dirige depuis vingt ans le groupe de pression le plus influent de France, celui qui, sous la IV<sup>e</sup>*

*République, faisait et défaisait les gouvernements, dictait ses lois à des partis en quête de subventions* ». Cet hommage involontaire, quoiqu'un peu exagéré, à la puissance et à l'efficacité du syndicat éclaire aussi tout le chemin parcouru depuis 1921. Car les « gros betteraviers » partent de loin. Citons simplement, sans autres commentaires, les propos tenus par Aimé Monmirel, premier président de la CGB, en avril 1932. Ils donnent une idée de l'état dans lequel se trouvaient les planteurs de betteraves à l'époque : « *Nous*

*voulons recevoir plus d'argent que nous n'en déboursions. Nous voulons vivre...* ».

Et c'est cet objectif de maintenir le revenu des betteraviers qui occupera la CGB tout au long des années 1990 et 2000, persuadée qu'elle était que l'abandon de cette organisation commune de marché provoquerait une crise majeure dont la seule justification n'était portée que par les tenants d'un libéralisme débridé contre lequel l'agriculture française n'était pas à même de lutter à armes égales.



© AIBS et Lucie Page

Mais le Plan Chadbourne adopté en 1931, première tentative de réguler le marché du sucre au niveau mondial, s'avère un échec faute d'entente entre les pays. Le 1<sup>er</sup> septembre 1937 marque l'entrée en vigueur de l'accord international signé à Londres fixant des contingents d'importation et d'exportation de sucre pour chacun des vingt-deux pays signataires. La production de sucre est fixée pour les cinq années à venir. De son côté, la CGB est animée par l'idée de défendre les intérêts des producteurs de betteraves à sucre face aux assauts des producteurs de canne à sucre.

Le même jeu du chat et de la souris entre la production et la consommation,

ce chassé-croisé entre l'offre et la demande, va se répéter des décennies durant, et il serait fastidieux d'en narrer toutes les péripéties. Plusieurs accords internationaux vont tenter d'endiguer les fluctuations du marché en fixant des quotas de production et en régulant les cours. Durant tout ce temps la CGB ne reste bien sûr pas inactive. Particulièrement en 1953, où elle inspire la création par les pouvoirs publics du Groupement national interprofessionnel de la betterave, de la canne à sucre et des industries productrices de sucre et d'alcool, le GNIBC. Celui-ci est chargé notamment de fixer le contingentement de la production de sucre.

### Du contingentement national aux quotas européens

Une nouvelle ère s'ouvre le 1<sup>er</sup> juillet 1968 avec l'entrée en vigueur du premier Règlement sucre européen (de son vrai nom Règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur du sucre, ou OCM sucre en abrégé) qui avait été adopté en octobre 1967. Il fait entrer de plain-pied les planteurs de betteraves dans le Marché commun. Les prix d'achat de la betterave et du sucre ne sont plus fixés à Paris mais à Bruxelles par la Communauté économique européenne (CEE). La production de sucre est mise sous quota : chaque Etat membre répartit le quota qui lui est attribué entre toutes les sucreries situées sur son territoire. Chaque sucrerie redistribue à son tour le tonnage dont elle dispose entre tous les planteurs par le biais de la contractualisation. Cela revient à instaurer une sorte de droit à produire pour l'agriculteur comme pour le fabricant. Les planteurs y

obtiennent au passage deux avancées significatives : la richesse en sucre est abaissée à 16 ° au lieu de 17 ° comme cela était d'usage en France, ce qui s'avère plus avantageux pour l'agriculteur, tandis que la propriété des pulpes lui revient intégralement, ce qui conduira à la création en 1972 de l'USICA qui regroupera les unités de déshydratation et de surpressage des pulpes. Le Règlement sucre est le seul des règlements européens à s'appliquer à un produit fini et non à un produit agricole.

La CGB se félicite de ce règlement qu'elle a contribué à élaborer. Le régime des quotas permet en tout cas d'ajuster les surfaces emblavées à l'évolution de la demande, exportations comprises, et s'appuie non pas sur la consommation à l'intérieur des frontières communautaires mais sur la production d'alors qui était largement excédentaire, assurant ainsi la poursuite des exportations françaises de sucre, et le tout bénéficiant d'un prix garanti revalorisé de 30 %.



### La pulpe de betterave, propriété des planteurs

La CGB a toujours attaché une grande importance à la valorisation de la pulpe. Qu'on l'appelle sous-produit ou coproduit de l'activité sucrière, selon le degré de considération qu'on lui accorde, la pulpe de betterave offre en effet un revenu d'appoint au planteur. On voit ainsi la Société Betteravière d'Expansion Européenne (SBE), l'outil financier créé par la CGB en 1960, prêter de l'argent aux agriculteurs pour fonder des sociétés d'intérêt collectif agricole (Sica) chargées de déshydrater la pulpe et la rendre comestible pour les

ruminants et d'autres animaux. Un investissement d'autant plus rentable pour les betteraviers que, depuis l'entrée en vigueur du premier Règlement sucre européen en 1968, ils sont propriétaires de plein droit des pulpes qui doivent leur être restituées gratuitement (sauf frais de rétrocession) par les usines. Une avancée transposée dans les accords interprofessionnels, et qui permet à la CGB d'obtenir la meilleure valorisation possible de la pulpe de betterave. Le syndicat va même plus loin en créant

en 1988 un outil de commercialisation ad hoc avec les fabricants de sucre : c'est Déshy France, qui deviendra Désialis par ajout de la luzerne. La pulpe reste très prisée pour l'alimentation du bétail, mais le rapport d'activité 2020 de la CGB relève que « *la demande à des fins de méthanisation augmente fortement* ». Le Plan stratégique betteraves-sucre-bioénergies remis en 2019 par la filière au gouvernement prône le développement de ces deux débouchés. D'autres usages sont possibles, comme l'isolation ou la filtration des effluents.



Pour transposer dans un accord interprofessionnel l'ensemble des dispositions concernant l'achat, la réception, la livraison et le paiement des betteraves, un nouvel organisme interprofessionnel est créé : ce sera le CIPS (Comité Interprofessionnel des Productions Saccharifères).

De réformes en ajustements, cette organisation de marché se maintient contre vents et marées jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Cette date sonne le glas du Régime sucre, et fait une croix sur le prix minimum garanti de la betterave en Europe. Exit les quotas, qui ont réglé le pas des betteraviers et de

leur syndicat pendant plusieurs décennies. Fidèle à la ligne de conduite de la CGB qu'il préside depuis 2019, Franck Sander estime que la libéralisation des marchés a montré certaines limites et qu'il convient d'en atténuer les effets négatifs : « *Le maintien de nos bassins de production et d'une industrie sucrière française performante devra passer par la mise en place d'outils de régulation, de systèmes assurantiels et de protection de nos revenus, explique-t-il. La CGB travaille depuis 2015 sur ces sujets, et les crises que nous venons de traverser (jaunisse virale, baisse des rendements, interdiction des néonicotinoïdes) doivent nous encourager collectivement à aller dans ce sens.* »

# De l'alcool traditionnel au gel hydroalcoolique, en passant par le bioéthanol

*La CGB s'est battue durant des décennies pour développer l'alcool comme débouché de la culture betteravière. Après d'âpres discussions, notamment avec le puissant lobby pétrolier, l'Histoire a fini par lui donner raison. Les pouvoirs publics ont rendu obligatoire le mélange essence/éthanol. Visionnaire, le syndicat betteravier a ainsi contribué à améliorer la qualité des essences vis à vis de la problématique du climat ; et les betteraviers, au travers de leurs coopératives, n'ont pas hésité à investir elles-mêmes dans les outils de production nécessaires pour ce débouché.*

Mégane flexfuel de Renault, commercialisée en 2009.



Qui dira le rôle joué par le gel hydroalcoolique dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19 survenue en 2020 ? Le monde entier s'est précipité dans les magasins et les pharmacies pour se procurer un flacon de ce précieux liquide censé limiter

la propagation du coronavirus vecteur de la maladie. On s'en est abondamment servi pour se désinfecter les mains avant ou après avoir touché une surface ou avoir été en contact avec quelqu'un. Les distilleries ont dû tourner à plein régime pour répondre à une demande sans cesse croissante et en produire en quantité suffisante. Mais bien peu d'utilisateurs sans doute ont su que ce fameux gel hydroalcoolique contenait au moins 70 % d'alcool issu de la betterave sucrière cultivée sur le sol français. Ni que la CGB avait indirectement participé, quelques décennies auparavant, à « l'effort de guerre » réclamé par le président de la République, en se faisant le chantre de l'alcool de betterave.

Bien entendu, le syndicat n'a pas eu la prescience que le Sars-Cov-2, nom du coronavirus vecteur du Covid-19, plongerait un jour toute la planète dans les affres d'une pandémie incontrôlable et que le gel hydroalcoolique serait appelé à la rescousse pour la combattre. Non, c'est d'abord à des usages plus traditionnels, dans l'alimentation avec les boissons alcoolisées et dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique avec le parfum, puis à son incorporation dans les réservoirs de voitures, que la confédération destinait l'alcool de betterave. A ses yeux, la production d'alcool, quel qu'en soit l'usage final, a toujours été un complément naturel à la production de sucre et de pulpe. Elle a permis de sauvegarder puis d'augmenter les surfaces emblavées, de diversifier les débouchés de la culture betteravière — en particulier dans le secteur non alimentaire —, de faire vivre une industrie dédiée et d'offrir aux planteurs une source de revenu supplémentaire. Une façon, en quelque sorte, de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Bref, faire de l'alcool, c'est bon pour la filière tout entière.

« La CGB a pour objet de rechercher tout débouché intéressant la culture betteravière ; de promouvoir la constitution de toute entité de commercialisation de betteraves et/ou de produits dérivés de la betterave »

(Extraits de l'article 4 des statuts de la CGB)

### La part des biocarburants

Début 2021, la part de marché du SP95-E10 dans les essences en France représentait 50,9 % du total. Celui du SP95, 22,8 %, celui du SP98, 22,6 %, et celui du Superéthanol-E85, 3,6 %. La part du SP95-E10 n'était encore que de 12,7 % en 2010.

On estime qu'un hectare de betteraves produit suffisamment de bioéthanol pour parcourir près de 100 000 km. Les biocarburants permettent d'économiser 400 000 tonnes de pétrole par an à la France, et de réduire sa facture énergétique d'environ 400 millions d'euros.





En septembre 2003, le Premier ministre annonce le triplement de la production de biocarburants d'ici 2007, plan qui devait entrer en vigueur en 2005.

« *La France a l'ambition d'être le leader européen des biocarburants dans les 10 ans* », déclare Jean-Pierre Raffarin, qualifiant ce plan « *d'intérêt national* ».

### La guerre comme accélérateur

Pour la CGB et les agriculteurs en général, l'alcool est donc une vieille histoire. Une histoire étroitement dépendante des décisions de l'Etat. Dès 1916, les pouvoirs publics encouragent les planteurs à étendre les surfaces betteravières, pour la bonne et simple raison que l'alcool de betterave sert à fabriquer la poudre à canon ! C'est pourquoi la même année une loi institue un monopole d'Etat sur l'achat et la vente d'alcool industriel, monopole qui sera supprimé en 1985. Dès les années 1930, sous l'impulsion de la Régie commerciale des alcools, en charge de s'acheter l'alcool distillé, les pétroliers sont

tenus d'incorporer de l'alcool agricole dans le réservoir des véhicules, soit pur, soit mélangé (comme quoi l'histoire est un éternel recommencement !). Las, ce système entraîne une surproduction, suivie d'un inévitable contingentement. Survient la Seconde Guerre mondiale, durant et au sortir de laquelle le gouvernement encourage de nouveau les planteurs à faire distiller leurs betteraves pour pallier la pénurie d'essence. Il est amusant de souligner ici, même si la période ne prête pas à sourire, que les véhicules de la CGB, ou du moins du GNP (Groupement national des planteurs de betteraves), qui la remplace provisoirement durant l'Occupation, roulent à l'alcool, et servent même à ravitailler le maquis du Vercors !

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la filière alcool de betterave s'engage après la Libération dans un nouveau cycle de surproduction et de contingentement. Mais l'idée s'est insinuée dans l'esprit des betteraviers que l'alcool qu'ils produisent pourrait constituer une heureuse alternative au pétrole. Dans les années 1950 et 1960, plusieurs institutions voient le jour pour défendre la production d'alcool : l'Institut français de l'alcool, la Société Française d'Expansion Commerciale et Industrielle (Sfeci), l'Association interprofessionnelle des producteurs de betteraves et d'alcool de betteraves (Aiba), la Société d'Investissements des producteurs de Matières Alcooligènes et d'Alcool (Sipmaa). Les voitures de sport donnent l'exemple et prouvent qu'il est possible de gagner une course automobile (comme aux 24 heures du Mans en 1952) avec un mélange essence-alcool-benzol, le fameux carburant ternaire. Ce qui n'a pas l'heur de plaire au lobby pétrolier, que la CGB soupçonne, au début des années

1950, d'avoir orchestré en sous-main une campagne de dénigrement relayée par une presse complaisante. L'alcool de betteraves est accusé de coûter cher à la société et d'encourager l'alcoolisme, même si sa consommation sous forme d'alcool de bouche reste très marginale. Dotés de moyens infiniment plus puissants que les betteraviers, les pétroliers remportent la bataille de l'opinion et de la politique. Mais ils n'ont pas gagné la guerre, comme on le verra plus tard. En 1974, au lendemain du premier choc pétrolier — qui au passage renchérit le coût de production de la betterave —, le président de la CGB, Georges Garinois, se désole dans le journal le *Betteravier Français* : « *Les betteraviers se souviennent avec amertume quand, en 1957, le gouvernement a décidé de fermer le débouché alcool pour privilégier le pétrole. Ils avaient pourtant prédit qu'il fallait préserver notre indépendance énergétique* ».

### Lever le frein des pétroliers

L'éthanol, ou bioéthanol, s'apprête pourtant à prendre une revanche éclatante. Par un curieux hasard, les années en 5 vont s'avérer décisives dans le processus de développement de l'éthanol en tant que biocarburant. 1985 : directive européenne autorisant l'incorporation d'éthanol ou d'ETBE (un additif) dans l'essence ; création par la CGB de l'Adeca (Association pour le développement de l'éthanol carburant agricole), et premier stand du syndicat au Salon de l'Agriculture à Paris, où il installe une pompe à bioéthanol.

1995 : incorporation d'éthanol dans l'essence sous forme d'ETBE. Trois unités de production sont construites en partenariat avec Elf et Total. Par le biais de Naples Investissement, la CGB deviendra ainsi actionnaire dans ces trois usines de fabrication



Première voiture de course roulant avec un mélange éthanol-essence.



Inauguration de l'usine de la S.O.D.E.S à Lillebonne (Seine-Maritime).



d'ETBE, à Feyzin, Rouen et Fos-sur-Mer. 2005 : obligation d'incorporer de l'éthanol directement dans l'essence. Et puisque le chiffre 5 semble décidément inspirer ce secteur, une charte, signée entre autres par la CGB, impose l'incorporation de 5 % d'éthanol dans toutes les essences et encourage le développement du Superéthanol E85, essence composée jusqu'à 85 % d'éthanol. Puis apparaissent le SP95 et le SP98, qui contiennent

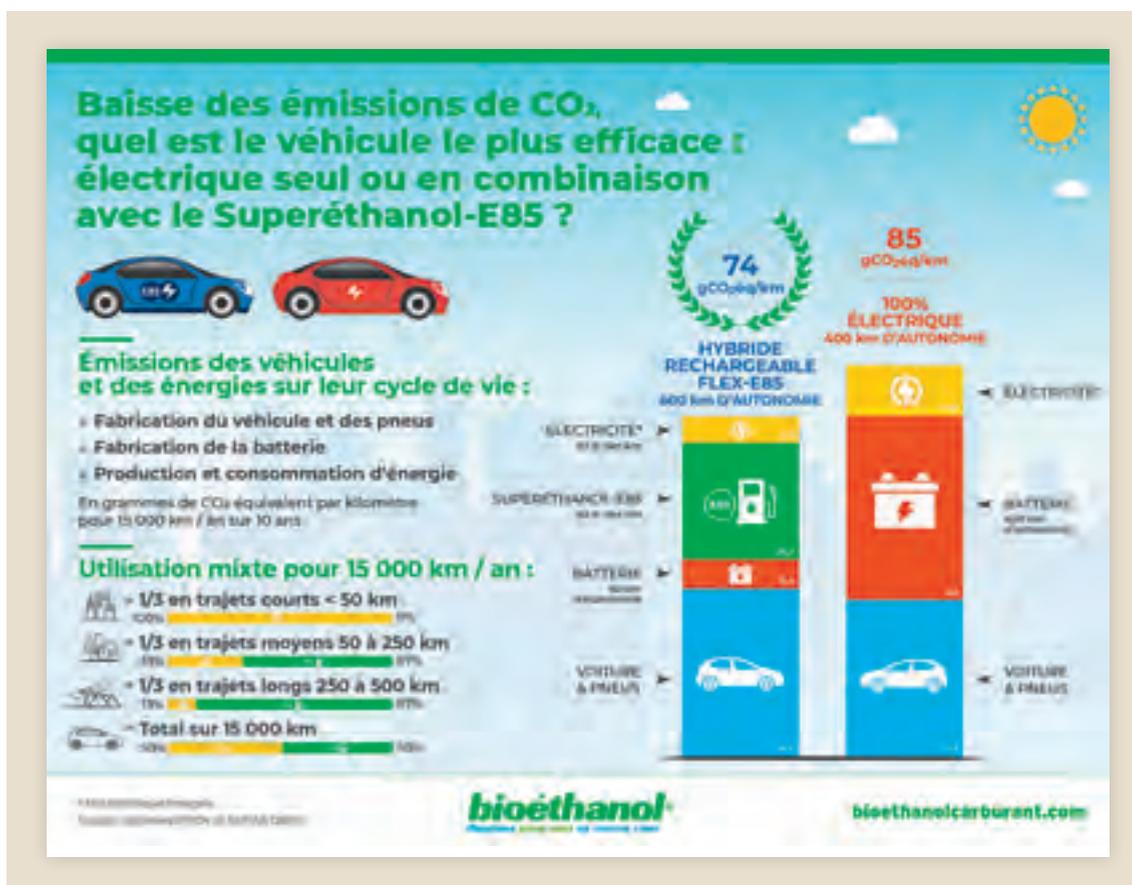
jusqu'à 7,5 % d'éthanol (ou 15 % d'ETBE), et le SP95-E10, qui en contient jusqu'à 10 %. Pour approvisionner le marché, les grands groupes coopératifs que sont devenus Tereos et Cristal Union construiront l'un et l'autre des distilleries, respectivement à Origny-Sainte-Benoîte dans l'Aisne et à Bazancourt dans la Marne (usine Cristanol). Dans les décennies qui ont précédé cette cascade d'avancées, c'est-à-dire les années 1970 et 1980, la CGB a mis la pression sur les compagnies pétrolières, en menaçant de boycotter celles qui ne joueraient pas le jeu de l'éthanol-carburant dans ses différentes applications : essence, fioul domestique et fioul lourd. Le syndicat pouvait sans crainte exhiber ses muscles, le monde agricole et agro-industriel étant un gros consommateur de produits pétroliers... Cet épisode avait eu un précédent dans les années 1960 lorsque le bras financier de la CGB, la SBE (Société Betteravière d'Expansion Européenne), avait mis un pied dans la pétrochimie. Elle siégeait alors au conseil d'administration de la Sodes (Société d'Ethanol de Synthèse), société chargée de la construction de l'usine d'alcool de synthèse de Lillebonne, en Seine-Maritime, qui fut inaugurée le 28 juin 1968.

### Le Bioéthanol à la rescousse des surfaces de betteraves

C'est ainsi que le dossier éthanol s'est imposé peu à peu, pour devenir quasiment consensuel en ces temps de réchauffement climatique, de défense de l'environnement, de réduction de l'empreinte carbone, de transition énergétique et de remplacement des énergies fossiles par les énergies renouvelables : les biocarburants émettent moins de particules fines et de gaz à effet de serre. Pour avoir sans trêve plaidé la cause de l'éthanol auprès des pouvoirs publics,

le syndicat n'a pu que se réjouir des mesures fiscales et réglementaires prises en sa faveur. La CGB a pu aussi se féliciter que le développement des biocarburants ait permis, au milieu des années 2000, d'offrir un débouché au sucre hors quota que l'Union européenne ne pouvait plus exporter, en tout cas en moindre proportion, après sa condamnation par l'OMC (Organisation mondiale du commerce) suite à une plainte de l'Australie, du Brésil et de la Thaïlande. La limitation des exportations aurait pu à terme entraîner une baisse des surfaces. L'éthanol a justement permis de neutraliser les effets de cette mesure. Mais la cause du bioéthanol a besoin encore aujourd'hui d'être défendue sans relâche. De nos jours, 20 % de la récolte de betteraves sucrières en France sert à fabriquer du bioéthanol.

En 2020, le bioéthanol atteint en France une part de près de 12 % des essences en volume. En 2021, la filière du bioéthanol, s'appuyant sur un rapport de l'institut Montaigne du 11 octobre 2021 - proposant une nouvelle réglementation des émissions de CO<sub>2</sub> « de la semence à la roue » et non plus « du réservoir à la roue » - évalue à seulement 74g/km de CO<sub>2</sub> émis par un hybride rechargeable roulant au superéthanol E85 contre 85 g/km de CO<sub>2</sub> pour un véhicule 100 % électrique. En effet, il suffit d'équiper le véhicule hybride rechargeable flexfuel-E85 d'une petite batterie (6g/km) évitant le fort impact carbone de la batterie (40g/km) de la voiture électrique. Et si le bioéthanol entrait (enfin) dans l'histoire... de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ?



Infographie publiée dans le communiqué de presse de la filière Française du Bioéthanol du 26/10/2021 « Automobile et climat : l'Europe doit calculer les émissions de CO<sub>2</sub> sur toute la vie des véhicules et de leurs énergies ».

# Des produits et des marchés sans frontières

*Le volet transnational est une composante essentielle de l'engagement de la CGB aux côtés des planteurs français, et ce pratiquement depuis l'origine.*

*La mondialisation du marché du sucre explique que cette dimension planétaire soit omniprésente, et à l'origine d'un certain nombre de réalisations à l'actif du syndicat betteravier sur la scène européenne et internationale.*

« La Lettre des marchés »,  
lettre hebdomadaire éditée  
par la CGB.



La CGB qui lance une pétition à l'attention du ministre de l'Agriculture ? La chose s'est vue en 2019 ! Le propos de ce texte : dire « *non au Mercosur* ». Le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur autoriserait les pays qui composent cette communauté économique (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) à exporter vers l'Europe 190 000 t de sucre et 450 000 t d'éthanol à usage industriel sans droits de douane, plus 200 000 t d'éthanol à droits réduits. L'équivalent de 1,5 Mt de sucre, soit la production de sept usines en Europe. Inacceptable aux yeux de Franck Sander, le président de la CGB, alors que la filière betterave-sucre-éthanol traverse une crise sans précédent et que par ailleurs le Brésil fait fi des normes de production européennes sur le plan sanitaire et environnemental (produits phytosanitaires, OGM, glyphosate, déforestation). « *C'est un modèle dont nous ne voulons absolument pas* », tempête Franck Sander, qui exige purement et simplement l'abandon des discussions sur cet accord synonyme de concurrence déloyale pour les planteurs français et européens. La CGB semble avoir été entendue, puisqu'à ce jour le traité commercial entre le Marché commun du Sud (Mercosur) et l'Union européenne n'a toujours pas été ratifié.

« La CGB a pour objet de représenter les intérêts des producteurs de betteraves auprès des pouvoirs publics (...) européens ou autres, ainsi qu'au sein des organismes professionnels et interprofessionnels internationaux (...) »

(Extrait de l'article 4 des statuts de la CGB)

\* \* \* \* \*

### Planteurs et sucriers solidaires

La vocation internationale, voire internationaliste de la CGB s'est affirmée très tôt dans son histoire. Elle s'explique pour deux raisons. La première réside dans l'opposition séculaire entre betterave à sucre et canne à sucre, et surtout entre sucre colonial et sucre « indigène » (produit en métropole). N'oublions surtout pas que la culture de la betterave à sucre s'est implantée dans l'Hexagone suite aux difficultés d'approvisionnement en canne à sucre provoquées par le blocus continental au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde raison tient à la mondialisation du marché du sucre, le revenu des planteurs français dépendant en grande partie des cours fixés loin de la France. C'est pourquoi la CGB participe dès 1927 à la création de la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe), qui sera son oreille



et sa voix dans les instances internationales. Pour paraphraser un célèbre slogan : « *Betteraviers de tous les pays, unissez-vous !* » La fluctuation des cours mondiaux sert au demeurant de ciment entre planteurs et fabricants de sucre, qui se découvrent une convergence d'intérêts.

A la fin des années 1920, betteraviers et sucriers européens font front commun pour réclamer une augmentation des droits de douane sur les sucres importés afin de compenser le prix de revient du sucre de betterave par rapport à celui du sucre de canne. Ils interviennent aussi de concert pour empêcher l'instauration d'un... contingentement de la production de sucre de betteraves en Europe. C'était avant qu'une grave crise de surproduction ne les rallie à la cause des quotas (on parlait alors de « contingentement »). Mais l'heure est encore à la reconstruction d'une économie sucrière ravagée par la

Première Guerre mondiale. Betteraviers et sucriers obtiennent d'ailleurs du gouvernement que la « loi du cadenas », jusqu'alors réservée au vin, à la viande et aux céréales, puis aux produits laitiers et à la pomme de terre, soit étendue en 1931 au sucre et aux produits sucriers. Cette loi prévoit un relèvement automatique des droits de douane pour protéger la production intérieure des importations excédentaires en cas d'effondrement des cours. En 1937 entre en vigueur le premier accord international régissant la production sucrière, tandis qu'est créé le Conseil international du sucre. A la veille de la guerre, la CGB, en lien avec le ministère du Commerce, s'intéresse à l'importation des semences et crée un outil ad hoc sur cette question. L'immense majorité des graines est alors produite à l'étranger, ce qui pose problème en termes d'approvisionnement, d'indépendance alimentaire et... d'indépendance nationale.



**Le sucre : un produit controversé**

La filière betterave sucre est consternée de voir qu'au XXI<sup>e</sup> siècle le sucre est victime d'attaques et de dénigrement importants. Des campagnes anti-sucre voient le jour partout dans le monde et diabolisent ce produit l'accusant de tous les maux et l'assimilent à une drogue.

Campagne de sensibilisation à la surconsommation de sucre au Sri Lanka.

### Un agenda international dense

Après la guerre, les enjeux internationaux vont continuer à rythmer l'action de la CGB au sein de la Cibe.

**1948** : entrée en vigueur du Gatt, accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Cette même année, lancement du plan Marshall, qui permet notamment aux betteraviers de s'équiper en matériel (américain).

**1953** : accord international sur le sucre.

**1954** : création du Comité européen des fabricants de sucre (CEFS).

**1957** : instauration du Marché commun (CEE), que la CGB estime être une chance pour les prix et les débouchés.

**1962** : entrée en vigueur de la Politique agricole commune (PAC).

**1967** : adoption du règlement-cadre harmonisant les conditions d'achat, de livraison, de réception et de paiement des betteraves dans la CEE.

**1968** : mise en application du premier Règlement sucre européen, avec l'instauration des quotas de production de sucre et d'un prix minimum pour la betterave.

**1973** : premier choc pétrolier, qui alourdit les coûts de production de la betterave.

**1995** : fondation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

**2006** : réduction drastique du quota communautaire sans porter atteinte à celui de la France.

**2017** : fin des quotas et du prix minimum garanti. Le rôle de la Cibe va se renforcer au fil des échéances, avec l'appui marqué de la CGB, qui l'hébergera d'ailleurs jusqu'au début des années 2000.

### Le syndicat moteur de la politique sucrière

La CGB est restée très active durant toute cette période. Elle multiplie les interventions tant à Paris qu'à Genève (siège de la



Société des Nations) puis à Londres où siège l'OIS (Organisation internationale du sucre), et bien sûr à Bruxelles, où le centre de gravité de l'Europe s'est déplacé, remplissant sa mission de défense des intérêts des betteraviers. La confédération participe activement à la préparation du premier Règlement sucre aux côtés du gouvernement français et de l'interprofession. « *La CGB et la Cibe ont eu une influence déterminante dans l'élaboration de la politique sucrière commune* », confirme Arthur Boursier dans son « *Histoire de la betterave* ». La fixation d'un prix unique de la betterave à compter de 1968 se solde par une hausse de 30 % du prix de la betterave française, jusqu'alors la moins chère d'Europe ! Le Marché commun permet aussi à la France d'affirmer sa vocation d'exportatrice de sucre, pour le plus grand bien de sa balance commerciale.

La CGB défend aujourd'hui l'idée de promouvoir l'origine France du sucre dans les rayons de la grande distribution pour mieux valoriser la production tricolore.

Le sujet tient les lecteurs en haleine. En juin 2004, la CGB dicte les cinq conditions à une réforme qui préserve l'avenir de la filière betteravière : contingenter les importations de sucre dans l'UE, un accès de l'UE au marché mondial, le maintien des surfaces betteravières en France, un système de quotas, un prix garanti pour la betterave.

## Canne et betterave, les sœurs ennemies

La betterave à sucre entretient des relations ambivalentes avec la canne à sucre. D'un côté, elle lui doit tout : son implantation sur le sol métropolitain grâce à l'arrêt momentané des livraisons de canne à sucre au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De l'autre, la canne à sucre est pour elle une rivale et une concurrente sur le marché mondial du sucre. La réciproque est vraie. C'est pourquoi les sucriers coloniaux, qui ont essayé en vain de faire interdire la culture de la betterave à sucre, devront se contenter d'une égalité de traitement fiscal avec elle à partir de 1843. La guéguerre ne cesse pas pour autant.

Bien plus près de nous, le directeur de la CGB, Henri Cayre, se voit contraint de « *faire obstacle aux prétentions exorbitantes des exportateurs tropicaux de sucre de canne lors des discussions d'un nouvel accord international sur le sucre en 1968, 1973 et 1977* », comme le rappelle Arthur Boursier dans le livre « *Histoire de la betterave* ». C'est pourtant ce même Henri Cayre qui, en 1967, crée la Confédération agricole des producteurs de plantes saccharifères et de leurs dérivés (Caps) afin, dit l'auteur, de « *sauver ces producteurs lointains (les planteurs de canne d'outre-mer) d'un isolement qui risquait*

« Ceci vous représente un grand combat qu'on peut croire commandé par le général Croque betterave ! qui n'entrera pas au musée historique de Versailles, et qui doit servir de pendan à la bataille de Cannes. »

Caricature de Daumier reproduite dans l'Histoire centennale du Sucre de Betterave, 1812-1912.





*de devenir mortel* ». Solidarité entre agriculteurs par delà les frontières. . .

Création suivie en 1981 de celle de l'Association mondiale des producteurs de betteraves et de canne à sucre (AMPBCS), dont la CGB est l'un des membres fondateurs et assure le secrétariat. La première conférence mondiale des planteurs de betteraves et de canne en 1981 à Mexico a pour objectif de « *permettre aux planteurs du monde entier d'échanger des informations et des idées* » sur les plans technique et économique. Cet organisme permet à la confédération de s'informer à la source, de se maintenir au top de l'expertise dans son domaine et d'être au cœur des discussions pouvant influencer sur la production betteravière en France. C'est aussi à travers l'AMPBCS que la CGB accède aux travaux de l'OIS, l'Organisation internationale du sucre, qui réunit les représentants gouvernementaux de tous les pays producteurs de sucre. Point final à la réconciliation entre les deux

sœurs ennemies ? En 1953, déjà, la CGB estimait que la lutte entre le sucre de canne et le sucre de betterave était terminée, du moins au sein de l'Union française, celle-ci étant considérée comme un tout indivisible dans l'accord international de Londres sur le sucre. En clair, on ne pouvait pas parler d'importation ni d'exportation entre la France et son empire colonial. On note cependant la forte attrition de la production de canne dans les départements d'outre-mer du fait d'un manque de compétitivité. On peut affirmer aujourd'hui, sans risque d'être démenti, qu'en termes de production et de consommation de sucre au niveau mondial, la canne a remporté haut la main son match avec la betterave, dans la proportion de 80-20 environ grâce à la forte compétitivité de pays comme le Brésil ou la Thaïlande. Un rapport de force qui s'explique par la hausse de la production de sucre de canne et non par la baisse de la production de sucre de betterave, restée plutôt stable.

12<sup>ème</sup> Congrès de l'AMPBCS organisé à Versailles (France) par la CGB en 2016.

# L'organigramme de la

## Administration Finance, Juridique

**Alexis VOISINET**

Directeur Administratif et Financier



**Ariane GUILBAUD**

Responsable Juridique



**Joaquina SAKKAS**

Responsable Comptable



**Isabelle BENARD et Judith FRENET**

Comptables



## Relations Extérieures Environnement

**Nicolas RIALLAND**

Directeur Environnement et Affaires Publiques



**Jean Louis STRIEBIG**

Responsable Technique-carbone



**Milène GRAPPERON**

Responsable environnement



## Normandie

**Benoît CARTON**

Directeur



**Vincent VALOGNES**

Animateur



**Grégoire VEREECKE**

Animateur



## Ile-de-France / Centre -Val de Loire

**Milène GRAPPERON**

Directrice



**Jean Camille FAUCHER**

Directeur adjoint



**Alexandre BLIN**

Animateur



**Rémi VENOT**

Animateur



## Hauts-de-

**Emmanuel PIGEON**

Directeur



**Henri FAES**

Directeur adjoint



**Jean Jacques FATOUS**

Directeur adjoint



**Jean François-BARISEAU**

Directeur adjoint



# CGB



**Pierre Raye**  
Directeur Général



**Véronique PONCET**  
Assistante de Direction

## Economie Syndicale

**Timothé MASSON**  
Directeur Economie



**Sébastien AUDREN**  
Responsable Syndical



## Communication

**Carine MEIER**  
Directrice Communication



**Laëtitia EL HAKIM**  
Chargée de Communication



## CGB régions

- CGB Hauts-de-France
- CGB Champagne-Bourgogne
- CGB Normandie
- CGB Alsace
- CGB Centre-Val de Loire
- CGB Ile-de-France

Photos : Frédéric Marais, CGB.

## France

**Denis CHEVALLIER**  
Animateur



**Delphine DUCOURANT**  
Animatrice



**Sébastien VARLET**  
Animateur



**Florence VASSEUR**  
Assistante



## Alsace

**Jospeh BEHR**  
Directeur



**Corine STEYER**  
Assistante



## Champagne- Bourgogne

**Benoît YOT**  
Directeur



**Sylvain APPERT**  
Animateur



**Gontran BOUCHOT**  
Animateur



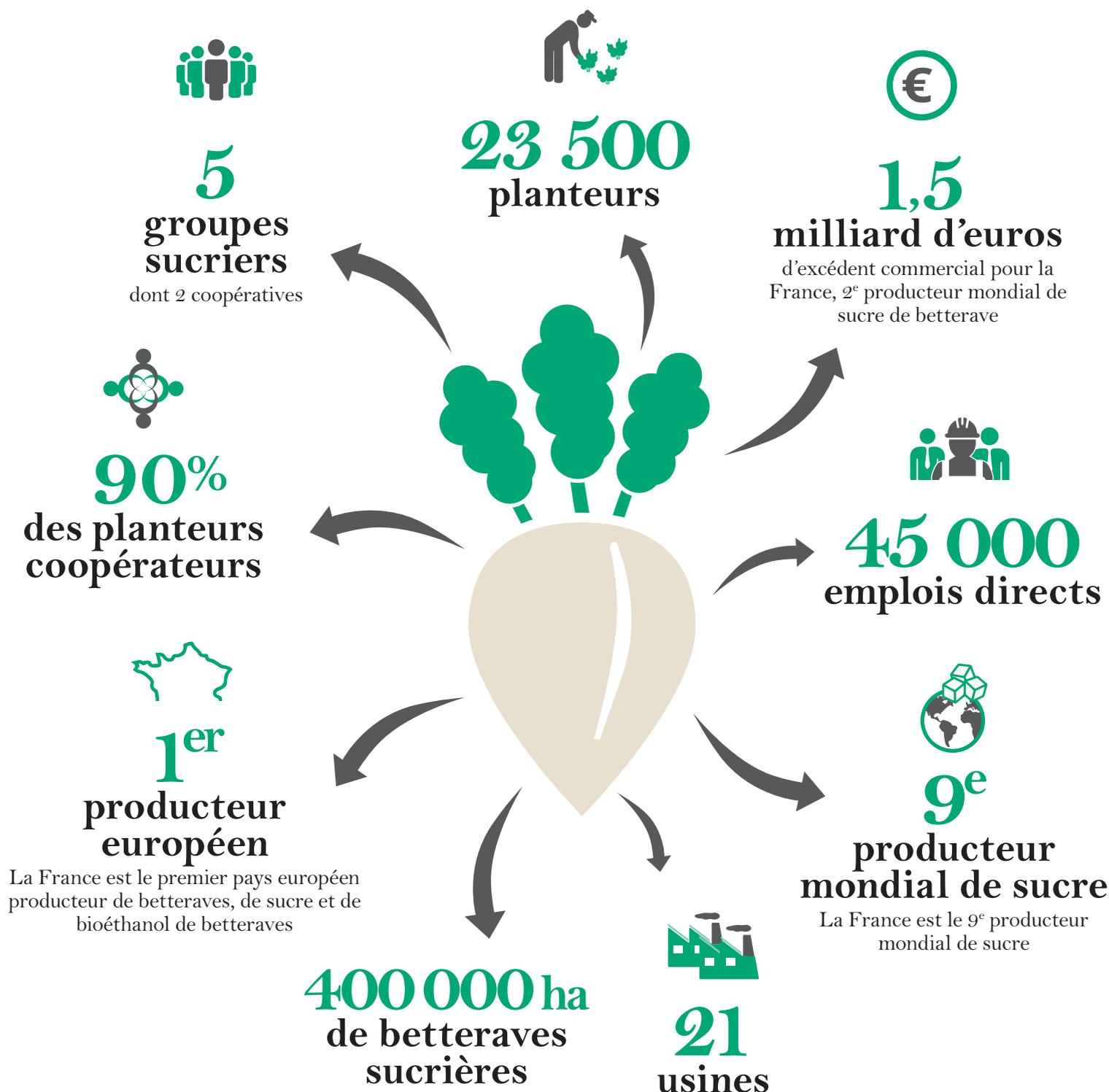
**Elise MACALOU**  
Assistante



## Les dates qui font date

- 3 juin 1921** ● Création de la CGB (dépôt des statuts) et lancement du Journal de la Betterave.
- 3 mars 1922** ● 1<sup>er</sup> congrès de la CGB à Paris.
- 1927** ● Création de la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe).
- 1932** ● Création du Cedus (devenu Cultures Sucre) par les betteraviers et sucriers, premier organisme interprofessionnel du secteur agroalimentaire en France.
- 1944** ● Création de l'Institut Technique de la Betterave (ITB) à l'instigation des betteraviers et des sucriers.
- 1951** ● 25 000 planteurs défilent à Paris à l'appel de la CGB pour demander une augmentation du prix de la betterave.
- 1952** ● Parution du 1<sup>er</sup> numéro du *Betteravier français*.
- 1964** ● Création par décret du CIPS qui gèrera 50 ans de relations interprofessionnelles.
- 1970** ● Création des SICA de déshydratation de pulpe de betteraves et de l'USICA.
- 1996** ● Participation active au rachat de la Compagnie française de sucrerie (CFS).
- 1996** ● Création par la CGB de l'Association de recherche technique betteravière (ARTB).
- 1997** ● Création de l'Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre à l'initiative de la CGB (AIBS).
- 2002** ● Participation active au rachat de Béghin-Say.
- 2005** ● Lancement de l'incorporation obligatoire d'éthanol dans l'essence.
- 2006** ● La CGB obtient l'indexation obligatoire du prix de la betterave sur le prix du sucre.
- 2011** ● Participation active au rachat de Sociétés Vermendoise Industries (SVI).
- 2012** ● À l'initiative de la CGB, le programme de recherche AKER est lancé pour augmenter le rendement en sucre de la betterave.
- 2013** ● Dernière reconduction des quotas jusqu'en 2017.
- 2017** ● Fin des quotas sucre
- 2020** ● Obtention d'une dérogation pour l'utilisation des néonicotinoïdes jusqu'en 2023 et d'une enveloppe d'indemnisation de 80 M€ pour les planteurs touchés par la jaunisse.
- 2021** ● Grâce à la CGB, la loi Egalim 2 demandera à l'inteprofession de diffuser des indicateurs de marché, premier pas vers une contractualisation du sucre plus réactive aux signaux du marché.

# La filière de la betterave à sucre en France en 2021



# Bibliographie de la CGB

*La CGB a cinquante ans, un demi-siècle  
au service des agriculteurs betteraviers*  
1971

*L'histoire de la betterave*  
par Arthur Boursier, SEDA, 1983

*75 ans d'Histoire de la betterave  
dans Le Betteravier français*  
1921-1996, Société d'Édition  
et de Documentation Agricole (SEDA)

*La betterave sucrière française,  
ouvrage collectif,*  
Somogy Editions d'Art/ITB/SEDA,  
1997

*Le syndicalisme agricole spécialisé  
en France, entre la spécificité des intérêts  
et le besoin d'alliances,*  
par Denis Pesche, université de Paris X  
Nanterre, thèse de sociologie soutenue  
le 11 décembre 1998

*L'économie betteravière*  
Ouvrages de 1982 à 2011,  
éditions SEDA/CGB

*1812-2012, deux siècles d'industrie  
sucrière en France*  
par Bruno Bourges, SNFS, 2012

*Histoire de la betterave dans la Marne,*  
par Gervais Lepage, 2017

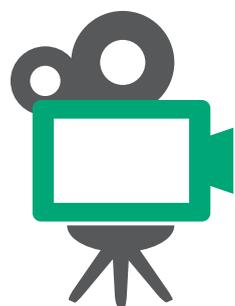
*Sacrée betterave !*  
Ouvrage édité à l'occasion du bicentenaire  
de la culture de la betterave  
en France en 2011 et du 90<sup>e</sup> anniversaire  
de la CGB

*1952-2013, 60 ans d'histoire  
du Betteravier français*  
mars 2014, SEDA

*Le Val-d'Oise betteravier au XIX<sup>e</sup> siècle  
et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*  
par Solange Contour, Mémoires  
de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin,  
Tome XCVIII (2016)



# Les vidéos historiques de la CGB



**Bicentenaire de la betterave**

<https://vimeo.com/600867631>

**90 ans de la CGB**

<https://vimeo.com/458160175>

**Syndicalisme et coopération**

<https://vimeo.com/386283695>

**100 ans de la CGB**

Disponible en décembre 2021  
sur le site internet de la CGB



